

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



**MAROC : REVUE DE L'ASSISTANCE DE LA BANQUE
DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION**

**DEPARTEMENT DE L'EVALUATION DES OPERATIONS
(OPEV)**

23 novembre 2005

TABLE DES MATIERES

	<u>N°. de Page</u>
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	II
RESUME EXECUTIF	III
I. CONTEXTE	1
1.1 Objectifs de l'évaluation	1
1.2 Portée et méthodologie.....	1
1.3 Contexte socio-économique	2
1.4 Brève histoire des relations entre la Banque et le Pays.....	3
II. POLITIQUES ET STRATEGIES DU GOUVERNEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION	4
III. REVUE DE LA STRATÉGIE D'ASSISTANCE DE LA BANQUE	5
3.1 Politique de la Banque en matière d'éducation et ses stratégies envers le pays	5
3.2 Pertinence et cohérence des stratégies de la Banque	6
3.3 Cohérence avec les programmes d'assistance des autres bailleurs de fonds	7
VI. ÉVALUATION DES RÉSULTATS : OPÉRATIONS DE PRÊT	8
4.1 Les Opérations de prêt : composition et statut	8
4.2 Pertinence	9
4.3 Qualité à l'entrée	10
4.4 Efficacité des opérations	10
4.5 Efficience des opérations	13
4.6 L'impact sur le développement institutionnel.....	14
4.7 La durabilité des opérations	14
4.8 Aspects transversaux	15
V. ÉVALUATION DE RÉSULTATS : ASSISTANCE HORS-PRÊTS.....	16
5.1 Activités hors-prêts : composition et statut.....	16
5.2 Etudes sectorielles /Dialogue sur les politiques.....	16
5.3 Mobilisation des ressources et co-financement.....	17
5.4 Coordination de l'aide, harmonisation et mise en perspective des résultats.....	18
VI. PERFORMANCE LA BANQUE, DE L'EMPRUNTEUR ET DES AUTRES PARTENAIRES	18
6.1 Performances de l'emprunteur et des agences d'exécution	18
6.2 Performances de la Banque	19
6.3 Performances des autres donateurs et co-financiers.....	19
6.4 Les autres parties prenantes	19
VII. VALUATION D'ENSEMBLE	20
7.1 Analyse contrefactuelle.....	20
7.2 Évaluation globale.....	20

VIII. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS.....	21
8.1 Leçons apprises	21
8.2 Recommandations	21

ANNEXES

Nbre de Pages

1. Notes de l'évaluation	5
2. Matrice des recommandations et actions de suivi	2
3. Synthèse des résultats des opérations de prêt de la Banque dans le secteur de l'éducation	4
4. Indicateurs socio-économiques comparatifs	2
5. Opérations financées par le Groupe de la Banque au Maroc	3

Ce rapport a été préparé par M. Albert-Enéas Gakusi, Chargé d'Evaluation Principal au Département de l'Evaluation des Opérations (OPEV) et M. Mathias Sanou, Consultant socio-économiste. Toute question relative à ce rapport est à adresser à M. G. Giorgis, Directeur d'OPEV (extension 2041) ou M. Albert-Enéas Gakusi (extension 3449).

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

(30 avril 2005)

1 UC	=	12,9292 DH
1 DH	=	0,0717 UC
1 UC	=	1,51678\$EU

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

BAD	:	Banque Africaine de Développement
BAJ	:	Barnamaj Al Aoulaouaiyat Al Iltimaiya (Programme de Priorités Sociales)
BIRD	:	Banque Internationale pour la reconstruction et le développement (BM)
BTS	:	Brevet de technicien supérieur
CEP	:	Cellule d'Exécution du Projet
CFP	:	Centre de Formation Pédagogique
DH/DHS	:	Dirham
FAD	:	Fonds Africain de Développement
FNUAP	:	Fonds des Nations Unies pour l'Aide à la Population
ISTA	:	Institut Supérieur de Technologie Appliquée
ITA	:	Institut de Technologie Appliquée
MEN	:	Ministère de l'Education Nationale
NTIC	:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OFPPT	:	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAEFQ	:	Projet d'appui à l'enseignement fondamental de qualité
PREST	:	Projet de renforcement de l'enseignement secondaire et technique
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRSE	:	Programme de Réforme du Système Educatif
UC	:	Unité de Compte
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
USAID	:	Agence Internationale des Etats Unis pour le Développement

RESUME EXECUTIF

1. *Objectifs de l'évaluation, portée et méthodologie* : L'évaluation de l'assistance de la Banque au secteur de l'éducation du Maroc vise à examiner la cohérence de la politique et des stratégies de la Banque vis-à-vis de la politique et des stratégies définies par les autorités marocaines. Elle vise aussi à évaluer les performances des interventions de la Banque dans le secteur. Elle tire des leçons et fait des recommandations pour renforcer les politiques et stratégies de la Banque et pour améliorer la qualité des opérations futures. L'étude couvre les interventions de la Banque en cours sur la période de 1994 à 2004. Elle est basée sur l'analyse documentaire et sur les interviews réalisées auprès d'experts de la Banque, de ceux du Maroc et d'autres parties prenantes du secteur de l'éducation au Maroc lors de la mission effectuée du 11 au 28 avril 2005.

2. *Contexte socio-économique* : A la suite de réformes économiques au début des années 1980, le Maroc a enregistré des résultats macro-économiques satisfaisants mais le pays connaît encore des niveaux élevés de pauvreté, de chômage et d'inégalités sociales et régionales. L'accès à l'éducation s'est amélioré mais plusieurs obstacles restent à franchir. Le taux net de scolarisation à l'école primaire est passé de 52,4% à 92,0% de 1990-1991 à 2003-2004. L'analphabétisme reste toujours un grand défi à relever. En 2003, le taux d'analphabètes était de 34% pour la population totale, de 67% pour la population rurale et de 61,9% pour les femmes. Près de 35% de jeunes âgés de 15 à 24 ans sont analphabètes. Le Gouvernement fait des efforts pour améliorer le statut des femmes mais les inégalités entre hommes-femmes restent fortes particulièrement dans les zones rurales où 75% des femmes sont analphabètes et 47% seulement des filles sont inscrites à l'école primaire. La situation s'avère meilleure dans les zones urbaines où l'analphabétisme féminin est de 23% et le taux d'inscription scolaire des filles de 83%.

3. *Politiques et stratégies du Gouvernement en éducation* : Jusqu'en 2000, l'un des problèmes majeurs du système éducatif était d'inscrire tous les enfants âgés de 6 ans à l'école. Ce défi fut d'autant plus difficile à relever que l'Etat devait faire face à une forte demande d'éducation du fait d'une forte croissance démographique. La réforme de 1985 introduisit un enseignement fondamental de neuf ans réparti en 6 ans de premier cycle et 3 ans de second cycle. Cette réforme permit de maintenir les enfants à l'école pour une durée plus longue, réduisit le taux d'abandons et augmenta, de ce fait, le niveau de connaissances. Toutefois, le système éducatif marocain continue de faire face à des difficultés structurelles dont : a) la faible rétention des élèves jusqu'à la fin de l'enseignement fondamental ; b) la qualité de l'enseignement à améliorer ; c) la faible couverture du milieu rural en collèges et internats ; et d) l'inégalité d'accès entre filles et garçons. Aussi, en 2000, le Gouvernement a adopté la *Charte nationale d'éducation et de formation* qui constitue une nouvelle réforme du système éducatif visant notamment l'extension et l'amélioration de la qualité de l'enseignement y compris par : a) la décentralisation de l'éducation et de la formation ; b) l'adéquation entre l'éducation et l'environnement économique ; c) la réforme du contenu des programmes. L'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi reste encore un grand défi.

4. *Politiques et stratégies de la Banque en éducation*. Les trois axes prioritaires de la politique de la Banque en matière d'éducation sont l'éducation de base, la main-d'œuvre qualifiée, et le développement institutionnel. La Banque insiste sur les questions de la participation des bénéficiaires et de l'impact des interventions. Au Maroc, la Banque est intervenue pour aider le Gouvernement dans ses efforts visant le rattrapage du retard accumulé

dans la valorisation des ressources humaines. Dans ce contexte, l'assistance de la Banque avait pour objectifs l'extension de l'enseignement fondamental en milieu rural et péri-urbain, le développement de l'enseignement scientifique et technique ainsi que celui de la formation professionnelle.

5. *Les Opérations de prêt et activités hors-prêt* : L'évaluation globale de l'assistance de la Banque aboutit à une note peu satisfaisante aussi bien pour les opérations de prêt que pour les activités hors-prêt. Les projets étaient pertinents mais leur qualité à l'entrée était faible ; l'atteinte des objectifs a été réduite par un certain nombre de facteurs y compris l'abandon des composantes qualitatives. L'assistance de la Banque a, de ce fait, peu contribué au développement institutionnel du pays. L'évaluation des activités hors-prêts obtient une note insatisfaisante. La Banque n'a pas mené d'études sectorielles pour appuyer ses interventions. Enfin, les financements de la Banque n'ont pas été accompagnés d'une expertise et d'une assistance technique conformes aux attentes des autorités marocaines.

6. *Recommandations pour le Gouvernement* : Il importe que la population soit effectivement associée à la conception des programmes et projets d'éducation, à leur mise en oeuvre ainsi qu'à leur suivi-évaluation. Le Gouvernement devrait notamment : a) renforcer la sensibilisation des élèves au respect du patrimoine scolaire pour en accroître la durabilité ; b) favoriser le développement du secteur privé d'éducation ; c) prendre l'initiative d'organiser la coordination entre partenaires pour harmoniser les interventions et à maximiser les performances de leurs interventions.

7. *Recommandations pour la Banque* : La Banque devrait : a) améliorer ses interventions particulièrement en ce qui concerne l'assistance technique et les études sectorielles ; b) mobiliser son expérience internationale pour appuyer le Maroc dans ses réformes et mesures scolaires ; c) envisager de soutenir les investissements du secteur privé de l'éducation ; d) réaliser ses propres recherches et ne pas beaucoup dépendre d'autres partenaires ; e) veiller à ce que les composantes qualitatives des projets d'éducation soient réalisées ; f) prévoir une assistance au pays pour mettre en place un système informatisé de collecte et de diffusion de données nécessaires pour le suivi-évaluation des performances du système scolaire.

I. CONTEXTE

1.1 Objectifs de l'évaluation

L'évaluation de l'assistance de la Banque au secteur de l'éducation du Maroc vise à examiner la politique et les stratégies de la Banque dans le secteur afin d'apprécier dans quelle mesure elles sont cohérentes avec les politiques et les stratégies définies par les autorités marocaines. Elle vise également à évaluer les performances des interventions de la Banque dans le secteur. Elle permet, enfin, de tirer des leçons afin de renforcer les politiques et stratégies de la Banque et d'améliorer la qualité des opérations futures.

1.2 Portée et méthodologie

1.2.1 L'étude couvre les interventions de la Banque en cours sur la période de 1994 à 2004. Elle porte aussi bien sur les activités financées sous forme de prêt que sur les activités hors-prêt. L'évaluation examine les performances du Maroc et celles de la Banque en analysant sur les facteurs susceptibles d'influencer les résultats et leur durabilité. Les interventions sont évaluées sur les critères de : a) pertinence ; b) efficacité ; c) efficience ; d) durabilité ; e) impact institutionnel¹. L'évaluation tient compte des aspects intersectoriels et transversaux². Elle établit une mesure de performance en fonction de ces critères.

1.2.2 L'évaluation est fondée sur l'analyse des documents collectés à la Banque ainsi que sur les entretiens réalisés avec les experts en charge des opérations. Elle s'appuie également sur les informations collectées et sur les entretiens réalisés au Maroc par la mission d'évaluation qui y a séjourné du 11 au 28 avril. Ces entretiens ont été menés auprès des autorités marocaines chargées de la gestion des financements de la Banque dans le secteur social y compris l'éducation. La mission d'évaluation a visité deux lycées construits avec le financement de la Banque : le lycée Moulay Abdellah situé en zone péri-urbaine de Rabat et le lycée Hamed Chawki situé en zone défavorisée à Salé à 15 km de Rabat. A cette occasion, des séances de discussions sur les questions d'évaluation ont été organisées avec la participation des Directeurs des deux lycées, de deux Délégués provinciaux de l'éducation, et d'un ingénieur du bâtiment pour le lycée Hamed Chawki. Enfin, l'évaluation tient compte de l'analyse des documents collectés et entretiens réalisés auprès d'autres organisations intervenant dans le domaine de l'éducation dont la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le PNUD, l'UNIFEM, et l'ONUSIDA.

1.2.3 Le rapport décrit et analyse le contexte socio-économique y compris les principaux défis du secteur de l'éducation et présente la stratégie du Gouvernement dans le secteur. De la même manière, il décrit et analyse l'assistance de la Banque sous forme de prêt et d'activités hors-prêt. Elle évalue les performances de la Banque, du Gouvernement et d'autres parties

¹ Pertinence : cohérence des stratégies d'interventions du Groupe de la Banque et des stratégies de l'éducation du Maroc. Efficacité : attente des objectifs. Efficience : avantages des interventions par rapport au coût et à la durée des interventions. Durabilité : possibilité d'entretenir et de faire fructifier les résultats des interventions. Impact institutionnel : amélioration des normes et pratiques qui rend plus efficace l'utilisation des ressources humaines et financières.

² Genre, environnement, secteur privé, gouvernance.

prenantes. Enfin, le rapport tire les leçons et fait des recommandations au Gouvernement ainsi qu'à la Banque.

1.3 Contexte socio-économique

1.3.1 Pendant les années 1960 et 1970, l'économie marocaine est relativement vigoureuse. Le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête est respectivement de 2% et de 3,4%³. Cette croissance est alimentée principalement par une épargne intérieure pour la première décennie, et par la hausse du prix du phosphate ainsi que par l'endettement pour la deuxième. Grâce aux revenus du phosphate, l'Etat entreprend d'ambitieux projets et accroît considérablement le niveau de ses dépenses. En 1976, l'investissement total dépasse 30% du PIB mais le prix du phosphate baisse par la suite. Le gouvernement est obligé de recourir à l'endettement et le déficit budgétaire atteint 15% du PIB en 1978. Au début des années 1980, le service de la dette qui absorbe 36% des recettes extérieures ainsi que les subventions à la consommation alimentaire dues à la sécheresse accroissent les dépenses publiques⁴.

1.3.2 Le Maroc fait face à une crise des paiements extérieurs et demande le soutien du Fonds Monétaire international. Les plans de stabilisation se succèdent. A défaut de pouvoir augmenter les recettes publiques, la baisse du déficit de l'administration centrale est obtenue au prix du frein des dépenses de l'Etat avec recul des dépenses sociales y compris les dépenses d'éducation et de santé. Le taux de croissance réel des dépenses de l'Etat pour l'éducation passe de 0,4% entre 1975-1980 à -5,4% entre 1980-1985, et de 1,1% à -6,1% pour la santé. En même temps, le taux de croissance démographique est d'environ 2,5% tandis que les effectifs scolarisés croissent au rythme de 8% et de 3,8% respectivement. Cette inadéquation entre les évolutions économique et démographique est l'une des explications de l'augmentation du chômage, de la pauvreté et des inégalités contre lesquels le Gouvernement s'est engagé à s'attaquer par des réformes économiques, politiques et sociales d'envergure.

1.3.3 De fait, à la suite de réformes économiques, le Maroc a enregistré des résultats macro-économiques satisfaisants depuis le début des années 2000. Cependant, le pays connaît encore des niveaux élevés de pauvreté, de chômage et d'inégalités sociales et régionales. Selon le rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement, le Maroc occupe le 12^e rang sur 177 pays en termes d'indice de développement humain, derrière la Tunisie et l'Algérie. S'agissant de la pauvreté, on estime que près de 5,4 millions de marocains - soit près de 19% de la population totale - vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2001⁵. Le rapport d'évaluation du plan quinquennal 2000-2004 indique que le niveau de pauvreté de 2004 ne s'était pas amélioré par rapport à celui de 2002. Les politiques de lutte contre la pauvreté ont essentiellement profité au milieu urbain où le nombre de pauvres est passé de 12% en 1998 à 9,6% en 2001 alors qu'en même temps la pauvreté prévalant en milieu rural semble s'être aggravée, passant de 27,2% à 28,8% sur la même période⁶.

1.3.4 L'emploi reste une grande préoccupation nationale. Les bons résultats macro-économiques n'ont pas encore permis de baisser le taux de chômage qui est passé de 12,5%

³ En Parité de Pouvoir d'Achat de 1990, Maddison, A., *Statistiques économiques*, Paris : OCDE, 2003.

⁴ Chevalier, A. et V. Kessler, *Economies en développement et défis démographiques*, Paris : La Documentation Française, 1989.

⁵ Défini par un dollar américain par jour.

⁶ AfDB/OEDC 2004, *Les perspectives économiques de l'Afrique*, 2004.

en 2001 à 11,6% en 2002 puis à 11,9% en 2003⁷. Le chômage touche plus les jeunes diplômés que les jeunes sans qualification moins exigeants en termes d'opportunités et d'offre d'emplois. En 2003, les jeunes diplômés au chômage représentaient 24% des chômeurs, tandis que ce taux était de 5,7% pour les non-diplômés. L'augmentation du chômage a été plus importante chez les femmes que chez les hommes, ce qui a accentué les inégalités en défaveur des femmes. Le taux d'activité féminine est compris entre 25 et 30%.

1.3.5 Le Gouvernement marocain a entrepris un ensemble d'initiatives pour approfondir les réformes économiques et améliorer les conditions de vie de la population surtout celle qui est la plus défavorisée. A cet effet, l'électrification rurale, l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, la santé et l'éducation de base, les routes et les pistes rurales et l'éradication de l'habitat précaire, ont été érigés en priorités nationales. Le Gouvernement a également pris des mesures visant l'éradication de l'analphabétisme en renforçant l'éducation non formelle.

1.3.6 L'accès à l'éducation s'est amélioré mais plusieurs obstacles restent à franchir. Le taux net de scolarisation à l'école primaire est passé de 52,4% à 92,0% de 1990-1991 à 2003-2004⁸. A cette date, le taux de scolarisation était respectivement de 87,8% et de 96,2% pour le milieu rural et urbain. La plupart d'enfants qui ne vont pas à l'école sont des filles. Les filles représentent 43,4% des effectifs du système d'enseignement de l'école primaire à l'école secondaire. Selon l'étude menée par la Commission spéciale 'éducation formation en 1999', sur 100 enfants entrant le système scolaire, 65% terminaient le premier cycle de l'éducation de base, 36% entraient l'école secondaire, 13% réussissait au baccalauréat et 5% seulement accédait au collège⁹. Malgré les efforts réalisés, la qualité de l'enseignement demeure faible et les estimations de la Banque mondiale montrent que 2,5 millions d'enfants ne fréquentent pas d'établissement scolaire. On observe en outre un taux d'abandon important.

1.3.7 L'analphabétisme reste toujours un grand défi à relever. En 2003, le taux d'analphabètes était de 34% pour la population totale, de 67% pour la population rurale et de 61,9% pour les femmes. Près de 35% de jeunes âgés de 15 à 24 ans sont analphabètes. Le Gouvernement fait des efforts pour améliorer le statut des femmes mais les inégalités entre hommes-femmes restent fortes particulièrement dans les zones rurales où 75% des femmes sont analphabètes et 47% seulement des filles sont inscrites à l'école primaire. La situation s'avère meilleure dans les zones urbaines où l'analphabétisme féminin est de 23% et le taux d'inscription scolaire des filles de 83%.

1.4 Brève histoire des relations entre la Banque et le Pays

1.4.1 Avec d'autres bailleurs de fonds, la Banque a participé à la réalisation de projets mis en place par le Gouvernement marocain y compris des projets de réformes en vue de réaliser les objectifs de développement économique et social. Les interventions de la Banque au Maroc ont débuté en 1970 et ont porté sur divers domaines : les lignes de crédits destinés aux

⁷ Les chiffres de 2003 montrent que le taux de chômage semble baisser, passant de 12,3% à 10,9% entre le troisième trimestre de 2003 et celui de 2004.

⁸ La Charte prévoit que ce taux atteindrait 100% en 2010. Elle prévoit également que la proportion d'écoliers achevant les études primaires qui était de 71,4% en 1990, puis de 82,6% en 2002-2003, s'élèverait à 80% en 2010, et à 100% en 2015. Enfin, pour ce qui est de l'alphabétisation, le taux qui était de 62,4% en 1990 et de 66% en 2003, atteindrait 100% à l'horizon 2015.

⁹ Cité par The World Bank, Project Appraisal, *Basic Education Reform Support Program*, January 7, 2005.

petites et moyennes entreprises ouvertes auprès des banques locales, les prêts au Trésor public pour financer la mise en oeuvre des plans d'ajustement structurel, la diversification et l'amélioration des cultures dans le domaine agricole, l'amélioration du réseau de transports et de communications, l'alimentation de la population en eau potable, l'amélioration de l'accès à la santé et à l'éducation, et les secours d'urgence lors des catastrophes naturelles de 2002 et 2004 lorsque se produisit respectivement les inondations et le tremblement de terre.

1.4.2 La coopération entre la Banque et le Maroc s'est intensifiée au cours des années et les engagements nets s'élevaient à 3077,5 Millions d'UC en 2003. La fermeture en 1995 du bureau régional de Rabat couvrant l'Algérie, l'Egypte, la Libye, le Maroc, le Soudan, et la Tunisie, a entravé la capacité de la Banque à intervenir dans la formulation des politiques, la définition des stratégies de développement du pays, et dans la coordination avec les autres partenaires du développement. Elle a également handicapé certaines agences d'exécution des projets qui ne disposaient pas d'allocations budgétaires – frais auparavant supportés par le bureau régional - pour faire face aux charges relatives à la communication avec la Banque. Il est prévu l'ouverture d'un bureau extérieur de la Banque au Maroc d'ici fin 2005.

II. POLITIQUES ET STRATEGIES DU GOUVERNEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

2.1 Aussitôt après l'indépendance du Maroc en 1956, le pays a mis en place des politiques sociales généreuses alimentées par l'existence d'une économie relativement vigoureuse. L'amélioration de l'éducation au Maroc rencontra cependant plusieurs difficultés structurelles auxquelles le Gouvernement tenta de trouver des solutions, y compris en entreprenant et en mettant en oeuvre des réformes du système scolaire.

2.2 Jusqu'en 2000, l'un des problèmes majeurs du système éducatif était d'inscrire tous les enfants âgés de 6 ans à l'école. Ce défi fut d'autant plus difficile à relever que l'Etat devait faire face à une forte demande d'éducation du fait d'une forte croissance démographique¹⁰. De plus, à partir du début des années 1980, le recul prononcé de la croissance économique et les contraintes budgétaires poussèrent le Gouvernement à revoir à la baisse le rythme de la scolarisation ainsi que les dépenses sociales y compris celle de l'éducation. On estime qu'en 1985, les effectifs scolarisés ont augmenté de 75% par rapport à 1975 mais que la dépense réelle par élève était inférieure de 25% du niveau de 1975¹¹. Le niveau de dépenses d'éducation en 1985 était équivalent à celui observé en 1975. Le taux de passage de l'école primaire au collège n'était que de 30% et la plupart des enfants qui abandonnaient l'école devenaient analphabètes.

2.3 Face à ces différentes insuffisances du système scolaire, la réforme de 1985 introduisit un enseignement fondamental de neuf ans réparti en 6 ans de premier cycle et 3 ans de second cycle. Cette réforme permit de maintenir les enfants à l'école pour une durée plus longue, réduisit le taux d'abandons et augmenta, de ce fait, le niveau de connaissances.

¹⁰ Le calcul fait à partir des données de la Division de la Population des Nations Unies montre que le taux de croissance démographique annuel était de 2,47% les années 1960 et de 1,9% dans les années 1990.

¹¹ Chevalier, A. et V. Kessler, *Economies en développement et défis démographiques*, Paris : La Documentation Française, 1989, p. 90.

2.4 Les progrès limités de la scolarisation au cours des années 1980 et 1990 ainsi que les insuffisances apparues dans la mise en œuvre de la Réforme de 1985 ont amené les autorités marocaines à adopter, en 2000, la *Charte nationale d'éducation et de formation*. Celle-ci correspond à une nouvelle réforme du système éducatif qui consacre la décennie 2000-2009, décennie nationale de l'éducation et de la formation. Cette nouvelle réforme vise notamment : a) l'extension de l'enseignement et son adéquation à l'environnement économique ; b) la réforme du contenu des programmes ; c) l'apprentissage des langues ; d) l'intégration des nouvelles technologies de l'éducation ; e) la promotion de l'épanouissement des élèves grâce aux disciplines parascolaires ; f) l'implication accrue des parents d'élèves et du secteur privé ; et g) l'instauration de la décentralisation et de la déconcentration de l'éducation et de la formation.

2.5 La Charte constitue un cadre formel montrant les orientations quantitatives et qualitatives que doit suivre le système éducatif. Cependant l'atteinte de ses objectifs exige des montants importants qui demandent que plusieurs conditions soient remplies dont : a) l'amélioration des performances économiques pour augmenter les recettes fiscales et permettre à l'Etat d'accroître les dépenses d'éducation ; b) l'augmentation de l'aide au développement ; c) la mobilisation effective des acteurs du système éducatif y compris les collectivités locales, les organisations des parents d'élèves, et le secteur privé. La contribution du secteur privé à l'effort de scolarisation augmente rapidement mais il ne représentait, en 2002-2003, que 4,6% d'élèves scolarisés dans les enseignements primaire et collégial avec une plus grande concentration au niveau primaire¹².

2.6 L'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi reste un grand défi. En même temps que le Maroc réalise les équilibres macro-économiques, le taux de chômage parmi des jeunes diplômés est très élevé. Certaines filières de formation, comme certains Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS), ont été mises en place sans études préalables des besoins du marché du travail et ont alimenté le chômage à la fin des études. Cela implique une impérieuse adaptation des programmes de formation pour répondre à la dynamique des besoins du marché du travail.

III. REVUE DE LA STRATÉGIE D'ASSISTANCE DE LA BANQUE

3.1 Politique de la Banque en matière d'éducation et ses stratégies envers le pays

3.1.1 Dès sa création dans les années 1960, la Banque attache une importance primordiale à l'éducation mais ce n'est qu'en 1975 qu'elle finança le premier projet dans ce secteur. En 1986, elle adopta la 'Politique sectorielle en matière d'éducation' ayant trois axes prioritaires : l'éducation de base, la main-d'œuvre qualifiée, et le développement institutionnel. Bien que cette politique insiste sur l'importance de l'éducation de base, l'analyse du portefeuille de la Banque indique que de 1975 à 1990, la priorité de financement a été accordée au niveau secondaire comprenant l'enseignement général, professionnel, technique et la formation des enseignants. Sur la période 1985-1990 presque la moitié du financement total de l'éducation est allée au niveau secondaire.

¹² A cette date, le nombre d'élèves fréquentant le secteur privé était de 216000 avec un accroissement annuel de 10% pour le primaire, contre 22000 pour le collège avec une augmentation annuelle de 19%.

3.1.2 En raison de persistants défis de l'éducation et du nouveau contexte caractérisé notamment par l'accroissement démographique et la pauvreté, la pandémie du VIH/sida, la mondialisation, et la prédominance de la science et de la technologie, la Banque a adopté une nouvelle politique de secteur de l'éducation en 2000. Celle-ci redéfinit les priorités et approches stratégiques pour soutenir l'investissement dans le secteur. Conformément à sa Vision, la Banque met l'accent sur la valorisation des ressources humaines des Pays Membres Régionaux pour la lutte contre la pauvreté. La nouvelle politique adopte une approche plus holistique du secteur de l'éducation. Tout en continuant à mettre l'accent sur l'éducation de base, elle préconise une importance accrue aux autres sous-secteurs de l'éducation. Elle insiste davantage aux questions de la participation des bénéficiaires et de l'impact des interventions. Elle insiste aussi sur les aspects qualitatifs de l'éducation comme l'égalité des chances, la formation des enseignants, les programmes d'études et le matériel pédagogique. En termes de modes d'intervention, la Banque a adopté les nouveaux instruments d'appuis budgétaire et sectoriel. Cependant, cette adhésion reste surtout théorique car en pratique, la Banque continue à intervenir principalement au niveau des projets.

3.1.3 Jusqu'en 1996, les interventions du Groupe de la Banque dans le secteur de l'éducation se fondaient sur les stratégies définies dans les *Documents de Programmation Économique par Pays* (PEPP). Depuis lors, elles se fondent sur les *Documents de Stratégie par Pays* (DSP). Sous la période en revue, la Banque a élaboré un PEPP couvrant la période 1994-1996 et trois DSP couvrant les périodes, 1996-1998, 2000-2002 et 2003-2005. Les stratégies successives de la Banque ont porté surtout sur le soutien aux différents programmes de réformes économiques et sociales mis en oeuvre par le Maroc depuis 1983. Dans le cadre de ces réformes, les autorités marocaines ont entrepris le rattrapage du retard accumulé dans la valorisation des ressources humaines. A la suite de l'initiative de la Banque mondiale et du Fond monétaire international de soutenir ces réformes, la Banque a contribué au financement de la réforme du système éducatif initié par le Gouvernement en 1983.

3.1.4 L'assistance de la Banque consistait à aider le Gouvernement à résoudre différents problèmes dont : a) le biais dans l'allocation des ressources en faveur des niveaux supérieurs d'enseignement contre le développement de l'enseignement de base ; b) le déséquilibre entre l'offre et la demande d'enseignement dans un contexte de fort accroissement démographique ; c) un taux particulièrement élevé d'analphabètes. Dans le DSP de 1994-1996, la Banque n'a pas défini de stratégie de ses interventions dans le système éducatif du Maroc. Pour la période 1996-1998, la stratégie de la Banque visait l'extension de l'enseignement fondamental en milieu rural et péri-urbain ainsi le développement de la formation professionnelle. En 2000-2002, en plus de la généralisation de l'enseignement fondamental, la Banque a soutenu le développement de l'enseignement scientifique et technique¹³. Pour 2002-2005, la stratégie de soutien au développement des ressources humaines portait sur la réforme de l'administration publique.

3.2 Pertinence et cohérence des stratégies de la Banque

3.2.1 Les stratégies d'assistance de la Banque au système éducatif du Maroc se sont avérées appropriées. Elles ont été conformes à l'objectif de la Banque qui consiste à promouvoir une croissance économique durable et la réduction de la pauvreté en Afrique en investissant dans

¹³ Entre 1998 et 2000, la Banque n'a pas produit de DSP.

le développement du capital humain. Celui-ci est défini notamment par une meilleure santé, un meilleur niveau d'éducation, et plus d'équité dans l'accès selon le genre. Ce but est partagé par les Pays Membres Régionaux et Non-régionaux et il a été assumé par la communauté internationale à travers la définition des buts à atteindre avant 2015 dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

3.2.2 Les stratégies d'assistance de la Banque ont soutenu le pays à s'attaquer au problème des disparités régionales et sociales en investissant particulièrement dans le monde rural et péri-urbain, en privilégiant l'enseignement de base et en promouvant l'éducation des filles. Cette assistance s'inscrivait dans la droite ligne de la Vision de la Banque en ce qui concerne le secteur social. De fait, pour ce qui est de l'éducation, la Vision insiste sur la priorité à donner : a) à l'enseignement primaire en mettant l'accent sur l'éducation des filles ; b) à l'enseignement technique ; c) et à la formation professionnelle.

3.2.3 En dépit de la pertinence des stratégies de la Banque dans l'éducation, celles-ci ne se sont pas appuyées sur des études sectorielles qui auraient permis d'avoir une meilleure connaissance des défis du secteur et celle du problème de l'adéquation entre le système éducatif et le marché de l'emploi. Or, étant donné son expérience internationale, la Banque devrait disposer d'une vision comparative des systèmes éducatifs qu'elle pourrait mobiliser pour améliorer les orientations et les choix de politiques éducatives des Pays Membres Régionaux. Pour ses interventions, la Banque a dépendu des programmes préparés par le Gouvernement et par d'autres partenaires au développement dont la Banque mondiale. Cette situation explique en partie le fait que la Banque soit intervenue de façon dispersée au niveau de tous les cycles d'enseignement allant de l'enseignement de base à l'enseignement supérieur, en passant par la formation professionnelle. Les interventions de la Banque auraient sans doute eu plus d'impact sur le système éducatif si elles avaient été concentrées sur certains sous-secteurs du système éducatif.

3.3 Cohérence avec les programmes d'assistance des autres bailleurs de fonds

3.3.1 Malgré l'absence de représentation dans le pays, la Banque a pu mettre en cohérence son programme d'assistance dans le secteur de l'éducation avec celui des autres bailleurs de fonds. Cette cohérence a été facilitée par le fait que la plupart des opérations de la Banque dans le secteur de l'éducation ont fait l'objet de co-financement ou de financement parallèle, notamment par la Banque mondiale. Par exemple, le projet de renforcement de l'enseignement fondamental sur lequel la Banque est intervenue pour soutenir le deuxième cycle et le premier cycle du fondamental en milieu rural visant principalement les filles, était également financé par la Banque mondiale et l'Union européenne. Les interventions de la Banque étaient donc complémentaires à celles des autres bailleurs de fonds et s'inscrivaient dans le cadre de programmes de priorités sociales nommé BAJ¹⁴.

3.3.2 Il importe de noter que le deuxième cycle du fondamental où la Banque est intervenue connaissait un déficit d'accès par manque d'infrastructures. Cependant, il faut aussi noter que la Banque s'est parfois engagée dans des programmes financés sans avoir participé à leur préparation pour mieux en maîtriser la pertinence et les enjeux. A titre d'exemple, pour le Programme de réforme du système éducatif (PRSE), la Banque n'a pas fait sa propre analyse

¹⁴ Programme de Priorités Sociales, connu sous le sigle arabe « BAJ ».

afin d'évaluer *ex-ante* la faisabilité et l'impact de ce programme sur le système éducatif. Il en est de même du Programme d'intensification de la formation professionnelle.

VI. ÉVALUATION DES RÉSULTATS : OPÉRATIONS DE PRÊT

4.1 Les Opérations de prêt : composition et statut

4.1.1 Les interventions de la Banque dans le secteur social remontent à 1985. A ce jour, la Banque a financé huit opérations de prêt dans le secteur social dont six, sous forme de prêt-projets, un prêt d'appui aux réformes dans le secteur de l'éducation, et un prêt d'appui budgétaire dans le cadre de la réforme de la couverture médicale. Le montant net de ces opérations s'élève à 328,17 millions d'UC, soit 12,5% du montant cumulé des engagements nets de la Banque au 31 décembre 2004. Le Maroc n'étant plus éligible aux ressources concessionnelles du FAD depuis 1998, la plupart de ces financements proviennent de ressources BAD, soit un montant total de 296,83 millions d'UC. Les financements BAD représentent ainsi 90,5% de l'ensemble des engagements nets dans le secteur social.

4.1.2 La priorité a été accordée au secteur de l'éducation qui constitue 7,9% (206,08 millions d'UC) du montant total cumulé des engagements nets de la Banque au Maroc et 62,8% des engagements nets dans le secteur social. Le tableau 1 donne la liste des opérations financées par la Banque dans le secteur de l'éducation. Les cinq premières opérations sont achevées dont quatre avec un rapport d'achèvement. L'assistance de la Banque a couvert tous les cycles d'enseignement : fondamental, secondaire, technique, supérieur et professionnel. La formation professionnelle a reçu le plus faible financement des bailleurs de fonds dont la Banque qui n'a financé qu'un seul projet dans ce domaine.

Tableau 1. Interventions de la Banque dans le secteur de l'éducation au Maroc (Millions de UC)

Projet	Source	Instr.	Mise			Mont.	Montant	Taux
	de financ.	de prêt	Approbation	en vigueur	Achèv.	approuv.	net	décaissement
Intensification de la formation professionnelle	ADB	PL	12/11/1985	04/07/1987	12/31/1997	25,5	17,7	100
	ADF	PL	12/12/1985	04/08/1987	12/31/1998	9,2	7,9	100
Réforme du système éducatif	ADB	SA	11/27/1986	04/21/1988	06/30/1994	60,0	60,1	100
Appui au 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental	ADB	PL	03/23/1989	07/17/1990	06/30/1997	31,0	26,9	100
Appui au 2 nd cycle de l'enseignement fondamental en milieu rural	ADB	PL	10/29/1990	11/10/1994	12/31/1999	37,0	10,0	100
Education V	ADB	PL	11/24/1993	12/04/1998	12/31/2004	30,0	7,4	55
	ADF	PL	11/24/1993	12/04/1998	12/31/2004	10,1	7,2	37

Appui à la généralisation de l'enseignement fondamental de qualité	ADB	PL	11/30/2000	09/17/2001	12/31/2007	46,8	46,8	5
Appui au développement de l'enseignement secondaire et technique	ADB	PL	11/30/2000	09/17/2001	12/31/2007	22,2	22,2	14
Total Education						271,8	206,1	

4.1.3 De façon générale, la performance d'exécution des projets d'éducation a été contrariée par une série de facteurs récurrents dont : a) les difficultés pour remplir les conditions de mise en vigueur ; b) la faible capacité des unités d'exécution due aux compétences limitées en matière d'acquisition des biens et services ainsi que dans le domaine des sciences de l'éducation ; c) le manque d'autonomie de gestion des agences d'exécution ; d) l'insuffisante dotation budgétaire qui ne permet pas de pré-financer les activités de grande envergure ; e) la rigidité de l'administration en matière de passation de marché ; f) l'insuffisante préparation des projets qui a pour conséquence une évaluation approximative de certaines composantes et une mauvaise estimation des coûts¹⁵ ; g) l'introduction de modifications et d'actions complémentaires dans les actions prévues comme pour le projet *d'Intensification de la formation professionnelle* qui a duré 144 mois au lieu de 36 du fait de la construction de huit lycées non prévus dans le projet initial ; h) la faiblesse du suivi des projets par la Banque comme pour le projet *Réforme du système éducatif* qui n'a connu que 2 supervisions pendant 5 ans.

4.2 Pertinence

4.2.1 Les interventions de la Banque sont jugées très pertinentes puisqu'elles constituaient une réponse appropriée aux besoins prioritaires du pays consistant dans l'accroissement de l'accès à l'éducation à différents niveaux. Jusqu'en 1984, le système de formation professionnelle marocain se caractérisait par une obsolescence des infrastructures, la faiblesse des capacités d'accueil et son inadéquation entre la nature des formations dispensées et la demande du secteur productif. L'assistance de la Banque est intervenue pour renforcer le secteur en contribuant à la formation des techniciens et ouvriers qualifiés nécessaires au développement de l'économie marocaine. Les interventions de la Banque ont par la suite, servi à promouvoir les services éducatifs, plus équitables, plus efficaces, efficaces et mieux adaptés aux besoins du développement national. Dans ce contexte, une attention particulière a été accordée au milieu rural caractérisé par la faiblesse des infrastructures et par la baisse des effectifs surtout pour les filles, des taux excessifs de déperdition et de redoublement, et un déclin qualitatif de l'enseignement. Dans la mesure où le manque d'infrastructures constituait un obstacle à l'offre d'éducation, les interventions de la Banque ont été orientées prioritairement vers l'expansion des établissements d'enseignement de base en milieu rural.

4.2.2 En ce qui concerne les autres cycles d'enseignement, les interventions de la Banque ont d'abord été orientées vers l'augmentation de la capacité d'accueil des collèges ruraux, puis par la suite, vers celle des lycées. Ainsi, les élèves terminant le second cycle de l'enseignement fondamental avaient plus d'opportunités de poursuivre les études secondaires. Il faut souligner cependant, que la très grande flexibilité de la Banque par rapport aux demandes de financement par les autorités marocaines a amené la Banque à suivre parfois des options contradictoires. Par exemple, dans le projet *Réforme du système éducatif* terminé en

¹⁵ Le prêt de 37 millions d'UC pour le projet d'appui au second cycle de l'enseignement fondamental en milieu rural, a été par exemple réduit de 74% suite à trois annulations successives.

novembre 1992, il y était défendu l'idée de freiner la croissance de l'enseignement secondaire tandis que le projet *Education V* approuvé en 1993 devait construire 26 lycées.

4.3 Qualité à l'entrée

4.3.1 L'identification et la préparation des projets ont été généralement fondées sur la Carte scolaire qui définissait les besoins en matière d'éducation. Mais, la Banque n'a pas toujours participé à ces phases. La priorité du Gouvernement était de financer les infrastructures tandis que la Banque tenait également aux aspects qualitatifs comme le recommandait la communauté des bailleurs de fonds. Par conséquent, les premières opérations de la Banque comprenaient beaucoup de composantes et d'objectifs et elles étaient surdimensionnées. Par ailleurs, la conception technique des réalisations n'a pas souvent tenu compte de certains aspects comme l'esthétique et les différents contextes socio-culturels. Dans le cadre du projet *Appui au 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental* par exemple, les écoles primaires ont été construites en préfabriqué. Dans certaines autres situations, les collèges ruraux ont été réalisés selon un plan type sans tenir compte des spécificités architecturales des localités.

4.3.2 L'existence de plusieurs composantes et le recours à plusieurs intervenants a rendu la mise en œuvre des opérations complexe. Les externalités positives d'une approche intégrée des secteurs sociaux ne se sont pas réalisées et les difficultés de coordination et de mise en œuvre des opérations expliquent la prolongation de la période d'exécution parfois à plusieurs reprises, comme dans le cas du projet *Education V* qui comprenait 6 composantes. Pour ce projet, le Gouvernement n'a pas pu exécuter la composante relative à l'éducation en matière de population. Les composantes relatives à l'enseignement supérieur et à l'Institut National de Recherche et de Documentation Pédagogique ont été retirées du projet¹⁶.

4.3.3 Le dispositif institutionnel prévu dans les projets s'est parfois avéré par la suite peu efficace. Les rapports d'évaluation ont souvent manqué de précisions et de détails en ce qui concerne la mise en œuvre alors que certains projets étaient exécutés par plusieurs ministères avec des rôles et le leadership mal définis. Pour ces raisons, la qualité à l'entrée des projets achevés est jugée peu satisfaisante. Toutefois, les projets les plus récents ont tiré des leçons des interventions antérieures et se caractérisent par une réduction du nombre d'activités à réaliser. Elles connaissent, par conséquent, moins de difficultés de mise en œuvre. Enfin, l'adoption du processus participatif lors de la conception des projets a permis de mieux prendre en compte les aspirations des populations bénéficiaires, ce qui facilite l'appropriation et une plus grande implication des parents d'élèves, des élèves, des autorités administratives et éducatives, et des associations et ONG.

4.4 Efficacité des opérations

4.4.1 De façon générale, les interventions de la Banque ont atteint leurs objectifs d'améliorer l'accès, la qualité et l'équité dans l'enseignement. Toutefois, les activités ont été mieux exécutées pour ce qui concerne la construction des infrastructures et l'approvisionnement en équipement que pour d'autres aspects pourtant fondamentaux pour

¹⁶ Ces composantes portaient sur : a) la construction et l'équipement de 26 lycées en milieu rural ; b) l'alphabétisation des femmes en milieu rural ; c) l'éducation en matière d'environnement ; et d) l'éducation en matière de population.

l'amélioration de la qualité de l'enseignement comme la formation du personnel enseignant et l'organisation de l'enseignement. En ce qui concerne l'accès, l'évaluation est rendue difficile par le fait que certaines infrastructures et équipements étaient surdimensionnées. Ainsi, dans le cas du projet *Intensification de la formation professionnelle*, le financement de la Banque a produit plus d'infrastructures que prévu (annexe 3). A l'opposé, certains projets n'ont pas pu atteindre leurs objectifs comme dans le cas des projets *Appui au second cycle de l'enseignement fondamental* et *Education V* où respectivement 35 collèges et 18 lycées ont été construits au lieu de 42 et 26 prévus, soit une réalisation de 83% et de 62%. Dans les deux cas, une partie des activités a été abandonnée à cause des retards dans les délais d'exécution, ou réalisée grâce à d'autres sources de financement.

4.4.2 Le financement de la Banque a amélioré significativement l'accès à l'enseignement surtout en milieu rural et davantage pour les filles. Ainsi, les projets achevés ont augmenté la capacité d'accueil du système éducatif marocain d'environ 7 426 salles de classe au niveau primaire, de 224 collèges, de 78 lycées, et de 28 établissements de formation professionnelle, de plusieurs milliers d'internats et de logements d'enseignants (annexe 2). Les infrastructures réalisées grâce au financement de la Banque représentent 27,5% des salles de classes du primaire et 48% des collèges construits sur la période 1991-1992 à 2003-2004.

4.4.3 Sur le plan qualitatif, les interventions de la Banque ont servi au financement de plusieurs activités dont : a) la formation des enseignants, des directeurs d'écoles et d'établissements, des concepteurs de programmes pédagogiques ; b) l'octroi de bourses d'études pour l'internat des filles et pour la formation universitaire dite 'licences appliquées'. Elles ont également servi à l'assistance technique consistant dans l'élaboration des programmes pédagogiques et dans la réalisation d'études spécifiques au secteur de l'éducation. La révision des programmes d'enseignement a donné lieu à l'édition de nouveaux manuels scolaires plus adaptés aux besoins du pays ainsi qu'à l'organisation de séminaires de formation à l'intention des inspecteurs. Enfin, les interventions ont participé à la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation destinés aux femmes du milieu rural. Ainsi, sur 246 540 femmes rurales alphabétisées entre 1999 et 2004, ces interventions ont servi à l'alphabétisation de 78 893 femmes, soit 32% des femmes rurales alphabétisées. Toujours dans le cadre d'alphabétisation, environ 508 formateurs et 100 moniteurs ont été formés.

4.4.4 Pour ce qui est de l'objectif de rendre le système éducatif plus équitable, l'assistance de la Banque et d'autres partenaires au développement a permis au Maroc de mettre en œuvre la réforme de ce secteur pour donner la priorité à l'enseignement de base, passant de 6 à 9 ans obligatoires. Cette réforme permet de garder les enfants à l'école plus longtemps qu'auparavant et elle améliore, de ce fait, le niveau d'éducation. Pour cela, la mise en place du second cycle du fondamental a eu pour effet de stimuler les parents à envoyer les enfants à l'école. Les disparités de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural ont été significativement réduites de même que celles entre les filles et les garçons. Au cours de la période 1992-2004, les effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire public sont passés de 2 578 566 en 1991/1992 à 4 070 182 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4% au niveau global et de 5,7% en milieu rural. Le taux de scolarisation en milieu rural est passé de 38,5% en 1991-1992 à 87,8% en 2003-2004. La scolarisation des filles reste inférieure à celle des garçons, mais elle progresse plus rapidement. La proportion de filles parmi les nouvelles inscriptions à l'école primaire publique est passée de 42% à 48% entre 1991-1992 et 2003-2004, et les effectifs croissent en moyenne annuelle de 6% depuis 1998-1999. Le taux de

scolarisation des filles en milieu rural était de 82% en 2002-2003¹⁷ contre 44,6% en 1997-1998.

4.4.5 Au niveau de l'enseignement secondaire et technique, l'impact des interventions de la Banque dans deux lycées visités est fort important et l'accroissement de l'accès à l'éducation a été plus fort pour les filles que pour les garçons. Au Lycée Moulay Abdellah de Rabat, construit en 2000 et ouvert en 2001, le nombre total d'élèves est passé, entre 2001 et 2005, de 477 à 750 pour les garçons et de 230 à 395 pour les filles, soit un accroissement des effectifs de 57% et 72%. Le taux de réussite au baccalauréat en 2003-2004 était de 56% ; ce taux était de 43 % au niveau national. Au Lycée Ahmed Chawki de Salé, le nombre d'élèves est passé de 399 à 727 pour les garçons et de 217 à 627 pour les filles, soit un accroissement respectif des effectifs de 82% et 189%. En 2004-2005, le nombre d'élèves était presque le double de la capacité d'accueil prévue qui était de 600 élèves et les responsables de l'établissement ont dû ouvrir une annexe qui accueille 386 élèves. Pour ce lycée, en 2000-2001, le taux de réussite au baccalauréat était plus élevé que la moyenne nationale, soit respectivement 78% contre 60%. Ces lycées ont créé des externalités positives en favorisant le développement de nouvelles activités dont le marché du logement, les activités commerciales de détail, les manifestations culturelles et sportives.

Tableau 2. Répartition par sexe des élèves

Année	Lycée Ahmed Chawki (Salé)				Lycée Moulay Abdellah (Rabat)			
	Garçons (a)	Filles (b)	Total	(b)/(a) %	Garçons (a)	Filles (b)	Total	(b)/(a) %
2000-2001	399	217	616	54				
2001-2002	494	346	840	70	477	230	707	48
2002-2003	610	496	1106	81	569	297	866	52
2003-2004	727	626	1353	86	688	363	1051	53
2004-2005	786	786	1572	100	750	395	1145	53

Données collectées aux lycées.

4.4.6 De fait, l'instauration du lycée Ahmed Chawki dans un milieu rural de Salé a favorisé le développement des infrastructures (eau et électricité) au tour du lycée, ce qui a entraîné une forte dynamique des activités économiques et une forte urbanisation. Ils ont également généré des effets qualitatifs en diffusant la discipline de l'école auprès des jeunes. En général, l'instauration d'une école ou d'un lycée s'est accompagnée d'une telle dynamique aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

4.4.7 En ce qui concerne la formation professionnelle, la politique d'orientation des élèves vers l'enseignement professionnelle qui avait été amorcée par le Gouvernement n'a guère été dépassée et le stade expérimental. Cette politique consistait à orienter massivement des élèves de 9^{ème} année du fondamental vers la formation professionnelle. Mais la mesure n'a été expérimentée que dans la province de Kenitra. Le financement de la Banque a généré une capacité d'accueil d'élèves d'environ 5 000 places pour des formations dans des secteurs clés de l'économie marocaine dont l'industrie, le commerce, l'agriculture, la pêche, et l'hôtellerie, les secteurs du cuir et des arts graphiques. Les enquêtes réalisées en 1998 ont montré un taux d'insertion de 72,5% parmi les lauréats des établissements construits grâce aux financements

¹⁷ Il était de 89% au niveau national.

de la Banque contre un taux de 63,4% pour l'ensemble des établissements de formation professionnelle¹⁸.

4.4.8 Il importe de noter que les nouvelles infrastructures ainsi que les équipements et matériels didactiques offrent de meilleures conditions d'étude. Sur la période de 1991-1992 à 2003-2004, le nombre moyen d'élèves par classe a été stabilisé à 30 au niveau national et à 25 en milieu rural malgré l'existence d'un fort accroissement démographique. Les actions de soutien aux élèves, notamment les cantines scolaires, les internats et les bourses d'études, ont également contribué à l'amélioration des conditions de scolarisation et ont favorisé l'égalité d'accès à l'éducation.

4.4.9 En dépit des progrès réalisés, le Maroc connaît encore des défis à relever à savoir : a) le taux de déperdition scolaire demeure encore élevé au sein des couches sociales défavorisées, b) le niveau de connaissances acquises par les élèves surtout en milieu rural est faible, c) la capacité d'accueil pour la formation professionnelle reste insuffisante et il existe une inadéquation entre la formation et la dynamique des métiers, d) l'enseignement supérieur privilégie les branches littéraires au détriment des branches techniques et scientifiques mieux appropriées aux besoins de l'économie nationale, et e) le système d'évaluation des performances du système éducatif est jugé peu efficace surtout pour l'enseignement privé.

4.5 Efficience des opérations

4.5.1 Les interventions de la Banque sont jugées peu satisfaisantes en ce qui concerne l'efficience du fait des retards dans l'exécution des projets, de la faible qualité de certaines infrastructures, et du faible taux d'utilisation de certains établissements. S'agissant des délais, la mise en œuvre des activités a duré deux fois plus de temps que prévu. En effet, la durée moyenne des projets terminés est de 7,6 ans contre 3,9 ans prévus. Le taux de décaissement des engagements nets pour les projets terminés est de 94,2%. Cependant, 32,4% des montants approuvés ont fait l'objet d'annulation par le Gouvernement. Ces inefficiences constituent un coût d'opportunité pour l'éducation dans la mesure où elles retardent le bénéfice de l'éducation pour la population bénéficiaire. Elles génèrent aussi un coût financier étant donné que le pays paie des commissions d'engagement.

4.5.2 Pour ce qui est de la qualité des infrastructures, la construction d'écoles en préfabriqué¹⁹ préconisée au moment de l'évaluation des projets de *Réforme du système éducatif* et d'*Appui au premier cycle de l'enseignement fondamental*, a montré de nombreuses imperfections dont : a) la mauvaise isolation thermique et phonique entre les salles de classe ; b) la mauvaise luminosité ; c) la mauvaise fixation du faux plafond et l'absence d'isolation de toit ; et d) le renforcement insuffisant de dalles de béton de terre plein qui entraîne leur fissuration. Ce type de construction avait l'avantage d'être réalisé en trois mois seulement contre entre douze et dix-huit mois pour les constructions habituelles. En définitive, la construction d'écoles en préfabriqué a économisé le temps mais la qualité était faible et le coût presque identique au modèle de construction habituel.

¹⁸ Maroc, *Rapport d'achèvement* du projet *Intensification de la formation professionnelle*. ADB/BD/IF/99/288.

Page 11, Parag. 5.1

¹⁹

4.5.3 Le problème du coût des investissements se pose également en ce qui concerne l'enseignement secondaire technique surtout en milieu rural où les infrastructures ont été très coûteuses et où certains lycées ne sont utilisés qu'à 50% de leurs capacités d'accueil.

4.6 L'impact sur le développement institutionnel

4.6.1 L'impact des interventions terminées de la Banque sur le développement institutionnel s'avère négligeable. De fait, la Banque a participé au financement de la réforme du secteur éducatif pour le rendre plus accessible, plus efficace, plus équitable et mieux équilibré en termes de répartition entre les niveaux primaire, secondaire et supérieur. Cependant, le financement de la Banque n'a pas été accompagné d'une expertise en matière de politique d'éducation. Par ailleurs, les projets achevés ont peu contribué à l'amélioration de la capacité de gestion de l'administration, les formations programmées à cet effet n'ayant pas été réalisées.

4.6.2 On doit faire observer que les projets récents en cours de réalisation comportent un volet lié au renforcement institutionnel. Le projet *Appui au développement de l'enseignement secondaire et technique* prévoit, entre autres, le renforcement des capacités du Ministère de l'éducation nationale dans les domaines suivants: a) la planification et de la gestion de l'éducation ; b) la formation des enseignants et gestionnaires d'établissements ; et c) la mise en place d'un observatoire de suivi de l'insertion des diplômés de l'enseignement technique. Le projet *Appui à la généralisation de l'enseignement fondamental de qualité* vise le recyclage d'environ 17% de l'effectif des enseignants qui assurent l'encadrement pédagogique, ainsi que la création d'un Institut national d'études et de recherches pédagogiques.

4.7 La durabilité des opérations

4.7.1 La construction des écoles en préfabriqué était peu durable et elle a été abandonnée au profit de la construction habituelle en dur. S'agissant de l'entretien et de la maintenance, les établissements scolaires bénéficient d'une allocation budgétaire du Ministère à cet effet. Toutefois, ces allocations sont très insuffisantes et les établissements souffrent de manque de personnel d'entretien. Par exemple, lycée Ahmed Chawki à Salé compte près de 1600 élèves mais elle ne dispose que d'une femme de ménage et d'un gardien.

4.7.2 Pour faire face au problème de maintien et de maintenance, les lycées bénéficient des actions d'associations de parents d'élèves qui se cotisent pour financer un certain nombre d'activités y compris les activités d'entretien et de maintenance. Par ailleurs, lors de l'éducation civique, les élèves sont sensibilisés au respect des bâtiments et du matériel scolaire. En somme, la durabilité des investissements semble acquise mais aurait davantage besoin de moyens qui pourraient provenir de plus d'engagement financier de l'Etat et davantage d'implication des autres parties prenantes pour s'approprier la durabilité des investissements scolaires.

4.8 Aspects transversaux

4.8.1 *Genre* : Il existe une volonté politique d'améliorer le statut de la femme²⁰. Le *Code de la Famille* publié au *Bulletin Officiel* le 5 mars 2004 consacre l'égalité entre l'homme et la femme pour la responsabilité de la famille et spécifie les droits et devoirs des conjoints. Les projets financés par la Banque ont participé à la modernisation de la société en mettant l'accent sur la scolarisation des filles surtout en milieu rural. Les infrastructures scolaires réalisées ont permis de rapprocher l'école des populations et ont favorisé le processus de rattrapage des garçons par les filles en termes de scolarisation. L'augmentation des connaissances des filles a un impact plus fort que celle des connaissances des garçons car ce sont les filles qui s'occupent le plus des enfants. L'ouverture des cantines scolaires, des internats, et les bourses d'études, ont permis aux filles d'étudier dans de meilleures conditions, aboutissant ainsi à la réduction des disparités entre garçons et filles. Le financement de la Banque a permis la mise en place de programmes d'alphabétisation qui ont profité à 80 000 femmes, contribuant ainsi à la baisse du taux d'analphabétisme des femmes.

4.8.2 *Secteur privé* : Dans le cadre du projet *Réforme du système éducatif*, il était prévu d'inciter le secteur privé à investir dans l'éducation. Les financements de la Banque ont servi à la réalisation d'une étude visant le renforcement des programmes et des services d'appui aux institutions privées. Toutefois, l'étude n'a donné lieu à aucune action concrète de la part du Gouvernement. Il faut rappeler qu'en 2004, l'enseignement privé ne représentait que 4,8% des effectifs scolaires tous niveaux confondus, et 5% pour le niveau supérieur.

4.8.3 *Environnement* : Les projets achevés ne comportaient pas de classification en matière d'environnement permettant une évaluation aisée de leur impact sur l'environnement. Les questions relatives au fonctionnement des laboratoires et aux manipulations des produits chimiques par les élèves ainsi que celles portant sur le traitement des déchets ne sont pas traitées dans les rapports d'évaluations. Ce problème ne se pose pas pour les projets en cours dont le projet *Appui au développement de l'enseignement secondaire et technique* classifié en catégorie II et le projet *Education V* prévoyant des mesures spécifiques pour atténuer les risques environnementaux. Le projet *Education V* comprenait une composante sur la promotion de l'éducation en matière d'environnement qui n'a pas été réalisée. La composante prévoyait l'élaboration d'un manuel sur l'environnement et un guide d'utilisation pour les enseignants ainsi qu'une formation de 21 500 enseignants et 4 millions d'élèves. Habituellement, la construction des établissements scolaires répond aux normes environnementales qui évitent les externalités négatives. Les infrastructures réalisées prévoyaient généralement des toilettes modernes. En villes, l'écoulement des eaux usées est assuré par le service d'assainissement de la ville. En milieu rural, cet écoulement se fait par fausse sceptique. Le Maroc étant signataire des accords de Kyoto, il sensibilise les élèves à la sauvegarde de l'environnement. Néanmoins, la mission a été informée de l'existence, à Fes, d'un établissement se trouvant à côté d'une décharge publique, où l'on aurait constaté que les élèves tombaient malades. Les autorités ont décidé de dégager la décharge et de la transformer en jardin public.

²⁰ En 2002, la population marocaine était à 50,3% féminine.

V. ÉVALUATION DE RÉSULTATS : ASSISTANCE HORS-PRÊTS

5.1 Activités hors-prêts : composition et statut

5.1.1 Le financement de la Banque au secteur de l'éducation ne comporte aucune projet hors-prêts. L'assistance hors-prêts de la Banque au Maroc couvre essentiellement les activités d'analyses et de conseils et le dialogue sur les politiques et programmes (DSP, revues de portefeuille, séminaires, etc.). Elle couvre également les activités de mobilisation des ressources pour le financement du développement du pays ainsi que l'amélioration de la coordination de l'aide.

5.1.2 Selon les autorités marocaines, l'assistance hors prêts de la Banque s'avère insuffisante et inadaptée. En effet, en tant que pays à revenu intermédiaire, le Maroc dispose de plusieurs opportunités pour le financement de son développement. L'avantage comparatif de la Banque résiderait donc surtout dans la qualité de l'expertise qui devrait accompagner ses opérations de prêts. De fait, les interventions de la Banque sont connues pour leur rigidité et leur manque de promptitude, comparées à celles d'autres partenaires comme la Banque mondiale ou les Fonds arabes. Aussi, les autorités marocaines sont de plus en plus réticentes à recourir aux financements non-concessionnels de la Banque dans le secteur social. Elles attendent de la Banque plus d'assistance technique et de dons pour les interventions destinées aux régions et aux catégories plus pauvres.

5.2 Etudes sectorielles /Dialogue sur les politiques

5.2.1 Dans le cadre de ses interventions dans le secteur de l'éducation au Maroc, la Banque n'a pas réalisé d'études sectorielles en amont afin d'avoir une parfaite connaissance des défis de l'éducation et le problème d'adéquation entre le système éducatif et le marché de l'emploi. En s'appuyant sur les études de la Banque mondiale pour ses interventions, la Banque a profité des externalités positives provenant de la collaboration de ces deux institutions mais en même temps, elle n'a pas développé sa propre capacité d'aider les pays à faire les meilleures politiques. Or, du fait de son expérience internationale, la Banque devrait disposer d'une vision comparative des systèmes éducatifs qu'elle pourrait mobiliser pour améliorer les orientations et les choix de politiques éducatives des Pays. De ce fait, la contribution de la Banque en ce qui concerne le dialogue sur la définition des stratégies de développement sectorielles est insuffisante.

5.2.2 Les DSP ne constituent pas véritablement des instruments de suivi de la politique de la Banque dans le secteur de l'éducation. En effet, l'approche multisectorielle et globale préconisée dans les DSP en ce qui concerne la valorisation des ressources humaines, s'inscrit dans une vision macro-économique qui ne met pas en exergue la politique et les stratégies de la Banque dans le secteur l'éducation. De ce fait, les analyses concernant le secteur sont insuffisantes et irrégulières²¹. De plus, les objectifs sectoriels ne sont pas explicites de manière à permettre de faire le lien entre la partie analytique et la proposition de stratégie. Enfin, la stratégie n'intègre pas des indicateurs quantitatifs permettant un suivi des performances de l'assistance de la Banque dans le secteur de l'éducation.

²¹ Le DSP 2002-2005 par exemple, ne traite pas des questions relatives à l'éducation

5.2.3 L'approche participative préconisée pour les DSP s'avère contradictoire. En même temps que la Banque se veut d'être sélective dans ses interventions, l'approche participative débouche sur une multitude de priorités. Lors de la préparation du DSP 2002-2005, les ONG ont souhaité que la stratégie d'intervention de la Banque inscrive dans ses priorités les questions relatives à l'alphabétisation, au genre, et au désenclavement des régions. Néanmoins, la stratégie de la Banque s'est concentrée sur les réformes.

5.3.3 Pour ce qui est des missions de revues de portefeuille, elles ont été conduites à une fréquence irrégulière depuis 1995. Ces revues ont contribué à assainir le portefeuille de la Banque, mais elles n'ont pas su arrêter à temps la dérive de certains projets d'éducation âgés comme le projet *Intensification de la formation professionnelle*. La fréquence des problèmes génériques de gestion des opérations dans le secteur social témoigne du manque d'appropriation par la partie nationale.

5.3 Mobilisation des ressources et co-financement

5.3.1 En 1998, le Maroc dépensait 20% de son budget à l'enseignement fondamental et secondaire, soit 4,5% du PIB. Dans le cadre de la Charte de l'éducation, l'État s'engage à augmenter de 5% par an le budget du secteur pour tenir compte de l'inflation et pour faire face aux dépenses additionnelles. Le secteur fait aussi l'objet d'une importante assistance bilatérale et multilatérale. Les interventions de la Banque ont été généralement cofinancées ou fait l'objet de financements parallèles surtout de la Banque mondiale. Les statistiques sur le financement du secteur par les partenaires du développement ne sont pas disponibles pour faire ressortir la contribution de la Banque.

Tableau 3. Domaines d'intervention des partenaires du Maroc dans le secteur de l'éducation

Donateur	Domaines d'intervention
USAID	Amélioration du niveau scolaire fondamental des filles rurales ; renforcement des capacités institutionnelles
UNICEF	Education de la petite enfance
Union européenne	Elaboration d'un plan pluriannuel de l'éducation ; évaluation des acquis scolaires ; lutte contre les échecs scolaires ; et renforcement de l'infrastructure scolaire. Assistance technique pour mettre à niveau la formation professionnelle et développer la formation alternée.
Espagne	Equipement scolaire et formation
Canada	Amélioration du taux de fréquentation des filles en milieu rural ; Renforcement des capacités du Ministère de l'éducation. Appui à l'implantation de l'approche par les compétences.
Belgique	Fonds d'études et d'Expertises ; Fonds de recherche appliquée
Allemagne	Programme de Formation professionnelle en milieu rural
AFD	Education de la petite enfance. Soutien à la politique de réforme de la formation professionnelle en adéquation avec les besoins des entreprises marocaines. Mise à niveau des entreprises marocaines ; renforcement des compétences des ressources humaines. Appui à la coopération universitaire, à la formation des cadres de haut niveau et à la promotion de la recherche scientifique.

5.3.2 Le rapport 2003 du PNUD-Maroc portant sur la coopération au développement indique que sur 52,2 millions de \$EU d'aide extérieure²² consacrée aux secteurs sociaux, 29,8 millions de \$EU sont allés à l'éducation, soit 57%. Cette assistance couvre tous les niveaux d'enseignement. Le tableau 2 présente les domaines d'intervention des différents donateurs.

²² Il s'agit de dons uniquement.

5.4 Coordination de l'aide, harmonisation et mise en perspective des résultats

5.4.1 Les relations avec les principaux bailleurs de fonds sont essentiellement assurées par le Ministère des Finances et de la Privatisation qui a en charge la gestion macro-économique y compris les investissements publics ou ceux garantis par l'État. Le Maroc ne fait pas appel aux mécanismes habituels comme les groupes consultatifs et les tables rondes sectorielles. En général, il négocie de façon bilatérale avec les bailleurs de fonds. La réhabilitation du plan en 1995 était censée renforcer le cadre de concertation avec les différents partenaires au développement. Au terme du plan quinquennal 2000-2004, l'idée de coordination des interventions extérieures est encore dans son enfance et se limite aux discussions informelles entre différents partenaires.

5.4.2 Toutefois, pour des programmes de développement de grande envergure, le Gouvernement réunit les principaux bailleurs de fonds éventuels. Ce fut le cas en 1996 pour le lancement du programme de priorités sociales –BAJ-. Au niveau du secteur de l'éducation, la Banque participe au cadre de rencontre et de concertation des agences d'aide au développement créé en 1997 et qui se réunit régulièrement sous l'égide du ministère de l'éducation.

5.4.3 La Banque mondiale reste le principal partenaire de la Banque dans le secteur de l'éducation. Néanmoins, en dépit de l'existence d'un cadre de partenariat entre la Banque et la Banque mondiale dont le protocole d'accord a été signé en mars 2000 et où le Maroc figure sur la liste des pays-pilotes pour lesquels les deux institutions ont convenu de collaborer, la coordination des interventions des deux institutions n'est pas très active. Elle se limite aux activités de co-financement dont le partage d'expériences reste faible. Les discussions avec différents bailleurs de fonds au Maroc montrent qu'il existe une grande demande de création d'un cadre formel de co-ordination des interventions dans les différents secteurs d'activité. Cependant, cette demande ne semble pas correspondre à un besoin pour le Gouvernement.

VI. PERFORMANCE LA BANQUE, DE L'EMPRUNTEUR ET DES AUTRES PARTENAIRES

6.1 Performances de l'emprunteur et des agences d'exécution

6.1.1 La participation du Gouvernement à l'identification et à la préparation des projets a été satisfaisante mais la performance du Gouvernement est globalement jugée peu satisfaisante. D'une part, le Gouvernement a été souvent à la base des initiatives prises en matière d'investissement dans l'éducation et a su définir clairement ses priorités. D'autre part, plusieurs facteurs ont joué négativement sur la performance des projets dont : a) les retards dans l'exécution des projets ; b) les multiples restructurations au sein du Ministère; et c) l'absence d'une structure adéquate pour gérer efficacement la réforme éducative. En effet, la Division de projets financés créée n'avait pas les pouvoirs requis ni la capacité nécessaire d'intervention pour mettre en œuvre les mesures dans les délais prévus.

6.1.2 Tous les projets financés par la Banque dans l'éducation ont toujours prévu des aspects qualitatifs dont la formation du personnel d'encadrement et enseignant. Néanmoins, l'exécution de ces activités a été moins bien maîtrisée que celle relative aux infrastructures et

équipements. Dans le Projet *Education V* qui est en cours d'achèvement, par exemple, le Gouvernement n'a pas pu exécuter la composante relative à l'éducation en matière de population.

6.2 Performances de la Banque

6.2.1 Les performances de la Banque en matière de conception de projets ne sont pas satisfaisantes. La qualité à l'entrée des projets achevés était insatisfaisante car la Banque n'était pas partie prenante aux phases d'identification et de préparation. La mauvaise estimation des coûts et des délais de réalisation des projets a occasionné des reports fréquents de la date limite de clôture ainsi que des annulations partielles ou des annulations des reliquats des prêts. Le manque de suivi a été un facteur négatif contre une bonne mise en œuvre des opérations. La Banque n'a pas fourni d'assistance technique requise. Elle s'est contentée d'être très à l'écoute des choix opérés par le pays en matière d'investissement dans l'éducation.

6.2.2 En dépit des mesures préconisées par les missions de revue de portefeuille et visant à assainir le portefeuille des projets dans le secteur social, les projets d'éducation sont restés confrontés aux problèmes récurrents de gestion. Les services fournis pour le décaissement des prêts, la passation des marchés et l'amélioration du suivi sont jugés par les autorités marocaines comme étant peu satisfaisantes.

6.3 Performances des autres donateurs et co-financiers

La performance des projets co-financés est jugée peu satisfaisante. Les cinq projets achevés ont fait l'objet de co-financement ou de financement parallèle avec la Banque mondiale. Mais les diverses occasions de coopération entre bailleurs de fonds ne se sont pas traduites par une mise en commun des synergies, qui aurait permis d'assurer un meilleur succès des interventions. La Banque a été souvent absente lors des phases de préparation. Les mécanismes de coordination entre les deux institutions n'ont pas été clairement définis. Il s'agit notamment de l'harmonisation de la périodicité et du format des rapports de supervision et d'achèvement, de la définition d'indicateurs de performances communs, et de la réalisation de missions de supervision communes. Aussi, peu d'effets d'apprentissage pouvant profiter aux opérations futures et aux experts respectifs des deux institutions sont nés de cette coopération.

6.4 Les autres parties prenantes

La performance des autres intervenants dans l'exécution des projets d'éducation est jugée globalement satisfaisante. L'exécution des projets a exigé le recours aux services de consultants, de fournisseurs, d'entreprises et d'assistance technique. Les rapports d'achèvement examinés indiquent que ces services ont été dans l'ensemble satisfaisants. On relève cependant, un certain nombre d'insuffisances. Elles concernent notamment : a) les plans architecturaux qui étaient parfois mal adaptés au contexte ; b) les retards dans les travaux qui indiquent que les délais contractuels ont souvent été dépassés ; c) la défaillance de plusieurs entrepreneurs lors de la construction des écoles et collèges ; et enfin d) la qualité insuffisante des travaux de construction en préfabriqué.

VII. VALUATION D'ENSEMBLE

7.1 Analyse contrefactuelle

7.1.1 L'analyse contrefactuelle consiste à examiner l'apport net des interventions de la Banque par rapport à la situation de départ en répondant à la question de savoir quelle aurait été la situation si la Banque n'était pas intervenue. Cette question s'avère toujours délicate à traiter dans la mesure où il reste difficile d'imaginer les scénarios plausibles. En gardant toutes choses égales par ailleurs, l'absence de financement de la Banque aurait impliqué le manque d'action de la part du Gouvernement pour accroître l'offre de places scolaires. Ce scénario implique un report d'interventions, une accumulation de problèmes beaucoup plus difficiles à gérer, et un coup d'opportunité élevé. L'autre alternative serait le recours à d'autres sources de financement parfois plus concessionnel comme les fonds arabes, surtout que la valeur ajoutée attendue de la Banque en terme d'assistance technique à souvent fait défaut.

7.1.2 Malgré les limites des interventions liées aux difficultés de maîtrise du cycle des projets, la Banque a contribué positivement au développement du secteur de l'éducation au Maroc. Les financements de la Banque ont aidé le pays dans ses efforts de généralisation de l'enseignement fondamental notamment en milieu rural ainsi qu'à la mise en place d'un réseau d'établissements d'enseignement technique et professionnel, indispensables pour satisfaire les besoins de l'économie. On imagine que sans les infrastructures financées par la Banque, plusieurs dizaines de milliers d'enfants n'auraient pas bénéficié de formation. L'assistance de la Banque a également produit des effets qui ne sont pas facilement quantifiables tels que les effets économiques et culturels induits par l'instauration des établissements scolaires.

7.2 Évaluation globale

L'évaluation globale de l'assistance de la Banque aboutit à une note peu satisfaisante (tableau 3). En effet, l'assistance correspondait aux besoins prioritaires du pays mais elle n'a pas été étayée par un dialogue politique et une expertise à la hauteur des interventions. L'évaluation des opérations de prêts a été de qualité insuffisante : les projets étaient pertinents mais leur qualité à l'entrée était faible ; l'atteinte des objectifs est mitigée notamment du fait de l'abandon des composantes qualitatives. L'assistance de la Banque a, de ce fait, peu contribué au développement institutionnel du pays. L'évaluation des interventions hors-prêts obtient une note insatisfaisante : la Banque n'a pas mené d'études sectorielles sur lesquelles fonder ses interventions. Enfin, les financements de la Banque n'ont pas été accompagnés d'une expertise suffisante à la hauteur des attentes des autorités marocaines.

Tableau 4. Synthèse de l'évaluation

Critères	Note	Interprétation
A Evaluation de la stratégie d'assistance de la Banque	3,8	Satisfaisante
B Evaluation des interventions liées aux prêts	2,7	Peu satisfaisante
C Evaluation de l'assistance hors- prêt	2,0	Peu satisfaisante

D	Evaluation des performances de la Banque	1,8	Très peu satisfaisante
E	Evaluation des performances de l’Emprunteur, des agences d’exécution et des autres intervenants	2,6	Peu satisfaisante
	Note globale de l’évaluation	2,6	Peu satisfaisante

VIII. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

8.1 Leçons apprises

8.1.1 Dans un environnement favorable à la mobilisation des ressources non-concessionnelles comme c’est le cas du Maroc, la valeur ajoutée d’une Banque de développement se trouve surtout au niveau de la qualité du dialogue politique et de l’assistance technique. Par conséquent, les interventions uniquement sous forme de prêts s’avèrent insuffisantes et il importe de les accompagner d’instruments de financement complémentaires pour répondre aux besoins non satisfaits par le marché financier concurrentiel (*cf.* 3.2.3, 4.8.2, 5..

8.1.2 La réussite d’un projet dans le secteur de l’éducation est intimement liée à la qualité de sa préparation. Le fait de se fonder uniquement sur les travaux préparatoires réalisés par les partenaires ne favorise pas la maîtrise des défis des secteurs, ce qui peut conduire à une appréciation inexacte des interventions. Dans ce sens, la réalisation d’études sectorielles permet d’avoir une bonne vision des défis et contraintes et favorise l’attente des objectifs (*cf.* 3.2.3, 3.3.2, 4.3.1, 5.2.1).

8.1.3 La participation à différentes phases des projets d’éducation par les collectivités locales, les associations de parents d’élèves, les ONG, le secteur privé, favorise l’appropriation des réalisations, ce qui est un facteur de bonne performance et de durabilité (*cf.* 4.3.3, 4.7.2).

8.1.4 Le manque de partage d’expériences par les partenaires participant au co-financement ou au financement parallèle des projets, ne favorise pas la réalisation d’externalités positives profitables à tous. La réalisation de telles externalités demandent qu’un certain nombre de conditions soient remplies dont la mise en place de mécanismes communs de coordination suivants: a) l’harmonisation de la périodicité et du format des rapports de supervision et d’achèvement ; b) la définition d’indicateurs de performances communs ; c) la réalisation de missions de supervision conjointes ; et d) un échange régulier d’informations (*cf.* 5.4.3, 6.3.1).

8.2 Recommandations

Pour le Gouvernement

8.2.1 Etant donné le rôle de plus en plus important que joue la société civile y compris les Associations de parents, d’élèves et les ONGS en ce qui concerne la gestion des infrastructures scolaires, il importe que les parties prenantes soient effectivement associées à

la conception des programmes et projets d'éducation, à leur mise en oeuvre ainsi qu'à leur suivi .

8.2.2 Afin de maintenir en bon état les bâtiments et les équipements scolaires, il importe de renforcer la sensibilisation des élèves au respect du patrimoine scolaire dans le cadre du cours d'éducation civique notamment .

8.2.3 Le Gouvernement devrait favoriser le développement du secteur privé d'éducation en levant les barrières institutionnelles notamment au niveau de l'évaluation et de l'homologation des diplômes pour favoriser un accès compétitif à différentes opportunités du marché du travail (4.4.8, 4.8.2)

8.2.4 En même temps que le Gouvernement renforce sa coopération technique et financière avec les différents partenaires au développement, il pourrait prendre l'initiative d'organiser la coordination entre partenaires de sorte à harmoniser les interventions et à maximiser leurs performances (5.4.1, 6.3.1) *Pour la Banque*

8.2.5 La Banque devrait améliorer la qualité de son assistance en augmentant son financement pour l'assistance technique et les études sectorielles. Elle devrait aussi mettre à la disposition des pays BAD comme le Maroc l'expertise nécessaire pour faire des réformes de l'enseignement et de la recherche scientifique et autres mesures de renforcement des capacités des ministères concernés. Cette assistance devrait améliorer les compétences et les niveaux d'enseignement des Marocains pour les préparer à mieux faire face à la concurrence internationale dans le cadre de la mondialisation. Elle devrait également envisager de soutenir les investissements du secteur privé dans les secteurs de l'éducation, la formation professionnelle et la recherche appliquée (3.2.3, 4.8.2, 5.1.2).

8.2.6 La Banque devrait réaliser ses propres recherches pour mieux guider ses interventions dans le domaine de l'éducation et ne pas se contenter de s'appuyer sur les réalisations d'autres institutions de développement (3.2.3, 4.3.1).

8.2.7 Etant donné l'importance des activités d'ordre qualitatif de l'éducation dans la performance scolaire, il importe que la Banque veille à ce que les Gouvernements réalisent les composantes qualitatives des projets ayant rapport principalement à la formation du personnel enseignant (4.6.1, 6.1.2)

8.2.8 Afin de tirer un bénéfice réel des co-financements et des financements parallèles, il faut mettre en place la coordination des bailleurs de fonds pour un partage d'analyses, d'expériences, de méthodes et d'outils de travail dont le format des rapports de supervision et d'achèvement ; la définition d'indicateurs de performances communs ; la réalisation de missions de supervision conjointes ; et l'échange d'informations sur une base régulière (cf. 5.4.3, 6.3.1).

8.2.9 Afin d'améliorer l'efficacité de ses interventions dans les pays membres, la Banque devrait, à l'instar de la Banque Mondiale, mettre en place un système de communication qui permet de suivre les opérations en utilisant les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (cf. 6.2.1).

8.2.10 Afin de disposer de données nécessaires pour évaluer les performances des interventions dans le domaine éducatif, la Banque pourrait prévoir une assistance au pays en vue de la mise en place de systèmes informatisés de collecte d'informations devant servir pour le suivi-évaluation. En même temps, elle pourrait prévoir l'assistance pour l'instauration et le développement des Nouvelles Technologies de l'Information au niveau des écoles afin de faciliter la diffusion des informations (*cf.* 6.2.1).

Notations des stratégies et des interventions

(selon les critères d'évaluation de la Banque)

INTERPRETATION DES NOTES

4	=	<i>Très satisfaisant</i>
3	=	<i>Satisfaisant</i>
2	=	<i>Peu satisfaisant</i>
1	=	<i>Très peu satisfaisant</i>

A-Évaluation de la stratégie d'assistance de la Banque

Critères d'évaluation		Note	Justification
1.	Pertinence et cohérence avec la politique de la Banque en matière d'éducation	4	La stratégie d'assistance de la Banque est conforme à son objectif de promouvoir la croissance économique et de faire baisser la pauvreté dans les PMR en investissant dans le capital humain. Cependant cette stratégie ne repose pas sur des études sectorielles pour mieux orienter les choix de politiques éducatives du Maroc. De ce fait, les interventions de la Banque ont été orientées, de façon non ciblée vers tous les cycles d'enseignement allant de l'enseignement de base à l'enseignement supérieur, en passant par la formation professionnelle.
2.	Conformité aux politiques et stratégies du Gouvernement marocain	4	La stratégie de la Banque est conforme aux orientations et priorités du Maroc consistant dans l'accroissement de l'accès à l'enseignement à différents niveaux ainsi que la baisse des inégalités géographiques et sociales dans l'accès à l'éducation. La Banque est intervenue dans le cadre des réformes initiées par le Gouvernement marocain. La Banque s'est montrée très flexible par rapport aux priorités définies par le Gouvernement.
3.	Complémentarité avec les autres partenaires aux développements du Maroc	3	La stratégie de la Banque privilégie les cofinancements. Toutes les opérations achevées ont fait l'objet de cofinancement ou de financement en parallèle. Mais la mise en commun des expériences ainsi que la coordination des activités de suivi a été insuffisante.
4.	Cohérence avec les besoins des populations	4	Il existe une forte demande d'accès à l'éducation. L'adoption récente du processus participatif lors dans la conception des projets d'éducation permet de mieux intégrer les aspirations des bénéficiaires ainsi que les réalités socio-culturelles, de manière à assurer une meilleure appropriation des réalisations.
Note section A		3,8	La stratégie d'assistance de la Banque dans le secteur de l'éducation au Maroc est satisfaisante.

B-Évaluation des interventions liées aux prêts

Critères d'évaluation		Note	Justification
1.	Pertinence des objectifs (conformité des objectifs des interventions de la Banque avec les priorités du Maroc)	4	Les opérations financées constituent une réponse appropriée à la demande d'éducation à différents niveaux. Une attention particulière a été accordée au milieu rural défavorisé ainsi qu'aux filles.
2.	Qualité à l'entrée	2	La qualité à l'entrée des projets achevés est jugée peu satisfaisante car la Banque n'a pas souvent participé aux phases d'identification et de préparation des projets. Ces projets comprenaient trop de composantes et d'objectifs. Leur mise en œuvre requerrait plusieurs intervenants mais il manquait un mécanisme approprié de coordination. La conception architecturale n'a pas souvent tenu compte des réalités socio-culturelles du milieu.
3.	Efficacité (réalisation des objectifs physiques)	3	Toutes les activités n'ont pu être réalisées et la plupart des opérations réalisées ont connu beaucoup de retard. La composante qualitative a été moins bien exécutée. Environ 7 426 salles de classe d'écoles primaires, 224 collèges, 78 lycées, et 28 établissements d'enseignement professionnel ont été construits et équipés.
4.	Efficacité Effets et impacts (développement du secteur de l'éducation, réduction de la pauvreté, OMD)	3	Grâce aux réalisations, le Gouvernement a pu faire face à une demande de plus en plus pressante en matière d'éducation due à la croissance démographique. La mise en œuvre la réforme du système éducatif a permis la généralisation de l'enseignement fondamental. De ce fait, les disparités de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural ont été réduites, de même que celles entre les filles et les garçons.
5.	Prise en compte et impact sur les aspects transversaux	3	Les projets achevés ne comportaient pas de classification en matière environnementale. L'assistance de la Banque ne s'est pas intéressée au secteur privé dans l'éducation. Les filles et les femmes ont fait l'objet d'un bon ciblage dans les projets d'éducation de la Banque et l'impact a été significatif sur le niveau et les conditions de scolarisation des filles.
6.	Efficience (performance opérationnelle, rentabilité, ratio coûts/bénéfices)	2	Le délai d'exécution a été le double du délai prévu et une importante partie des activités et des financements a été annulée. Les infrastructures en préfabriqué ont été de qualité insuffisante et n'ont pas permis de faire des économies de coût. Le taux de remplissage de certains établissements d'enseignement technique est de moitié inférieur aux attentes.
7.	Impact sur le développement institutionnel	2	L'assistance de la banque n'a pas contribué significativement au renforcement des capacités de l'administration en charge de l'éducation. Le Gouvernement a été moins performant dans la mise en œuvre des activités allant dans ce sens.
8.	Durabilité (viabilité sociale et institutionnelle; caractère permanent des résultats)	3	Le problème d'entretien et de maintenance des bâtiments et des équipements est assuré par le Ministère de l'éducation. Mais les ressources destinées à cet effet sont insuffisantes. L'implication des collectivités locales, des Associations de parents d'élève et de certaines ONG dans l'entretien et le fonctionnement des établissements scolaires constituent un atout pour la durabilité.
Note section B		2,7	Les résultats des interventions liées aux prêts sont globalement peu satisfaisants. La pertinence des objectifs est satisfaisante mais les retards et les difficultés d'exécution ont fortement réduit la réalisation des objectifs, l'efficience et l'impact sur le développement institutionnel des interventions de la Banque.

C-Évaluation de l'assistance hors prêts

Critères d'évaluation		Note	Justification
1.	Études et appui aux politiques sectorielles	1	La Banque a consacré peu de ressources à la réalisation d'études sectorielles pour guider ses interventions. De ce fait, la contribution de la Banque en ce qui concerne le dialogue sur la définition des stratégies de développement sectorielles est s'avère faible.
2.	Services-conseils y compris dialogue de politique	2	La contribution de la Banque au dialogue de politique a été faible. Les DSP ne sont pas véritablement des instruments de suivi de la politique de la Banque dans le secteur de l'éducation au Maroc. Les objectifs sectoriels ne sont pas explicites et la stratégie n'intègre pas des indicateurs quantitatifs permettant un suivi. Par ailleurs, selon les autorités marocaines, les opérations de la Banque n'ont pas été accompagnées d'une expertise suffisante aux pays. Les interventions de la Banque sont également jugées trop rigides comparativement à d'autres partenaires. En conséquence, le Maroc est réticent à recourir à des financements non concessionnels pour le secteur social.
3.	Revue de portefeuille	3	Les revues de portefeuille ont été conduites à un rythme irrégulier. Elles ont contribué globalement à améliorer les performances d'exécution des projets de la Banque au Maroc, mais n'ont pas permis d'arrêter à temps certains projets d'éducation âgés comme celui dit d'intensification de la formation professionnelle. Par ailleurs, la partie nationale n'a pas internalisé ce processus de revue car les problèmes génériques de gestion persistent dans les projets d'éducation.
4.	Coordination de l'aide (initiatives de la Banque en matière de renforcement des capacités nationales de coordination de l'aide, initiatives de cofinancements)	2	La Banque participe aux consultations concernant le secteur de l'éducation au Maroc. Les interventions de la Banque ont fait l'objet de cofinancement et de financement en parallèle mais il apparaît que ces types de financement n'ont pas donné lieu à un partage d'expériences entre bailleurs de fonds. Les discussions avec différents bailleurs de fonds au Maroc montrent qu'il existe une forte demande de création d'un cadre formel de pour coordonner les interventions.
Note section C		2	Les performances de la Banque en termes d'activités hors prêts sont jugées peu satisfaisantes. Le Maroc attend de la Banque plus d'assistance technique et des dons pour le financement du secteur social.

D - Évaluation des performances de la Banque

Critères d'évaluation		Note	Justification
1.	Préparation (qualité des études sectorielles et des analyses du contexte)	1	La Banque est intervenue sur la base d'études faites par le Gouvernement et par d'autres bailleurs de fonds principalement la Banque mondiale. Elle n'a pas participé aux phases d'identification de préparation des projets.
2.	Évaluation ex-ante (qualité des analyses économiques, financières, sociales, etc.)	2	En plus de l'observation précédente, il importe de noter que les interventions de la Banque ont été principalement guidées par la demande du Gouvernement. De ce fait, la Banque n'a pas su bien apprécier le coût des projets qui a été surdimensionné et difficiles à mettre en œuvre.
3.	Suivi et supervision	2	La faiblesse de suivi des projets n'a pas favorisé une bonne mise en œuvre des opérations. Le décaissement des prêts et le suivi des opérations sont jugés peu satisfaisants.
4.	Évaluation ex-post	2	Il n'existe pas de dispositif de suivi approprié pour évaluer les performances des interventions de la Banque dans le secteur de l'éducation.
Note section D		1,8	La performance de la Banque est été jugée peu satisfaisante.

E-Évaluation des performances de l’Emprunteur, des agences d’exécution et des autres intervenants

Critères d'évaluation		Note	Justification
1.	Identification (adhésion et participation des décideurs politiques et des populations bénéficiaires)	4	La performance du pays en matière d'identification des projets est satisfaisante. La Maroc a su définir les priorités en matière d'éducation consistant dans l'extension de l'accès à l'éducation, dans l'amélioration de la qualité des enseignements et dans la baisse des inégalités sociales et géographiques.
2.	Préparation (conception, analyse des risques et des alternatives, prise en compte des leçons d'opérations similaires, association des populations concernées)	3	Gouvernement a participé à la réalisation des études et travaux préparatoires dans le cadre des interventions de la Banque. Mais la société civile y compris les associations de parents d'élèves, n'a pas été suffisamment associée à la conception et la mise en œuvre des projets achevés.
3.	Exécution (capacité à mener à bien les projets et programmes de développement)	2	Les capacités d'exécution des projets d'éducation ont été faibles. Les projets ont accusé beaucoup de retards. Les problèmes génériques de gestion ont été récurrents. Le Gouvernement a privilégié la réalisation des infrastructures et il n'a pas bien maîtrisé la mise en œuvre des composantes d'ordre qualitatif.
	Performances des autres intervenants (assistants techniques, consultants, entreprises, fournisseurs, ONG, etc.)	3	Les services de consultants, de fournisseurs, d'entreprises et d'assistance technique ont été dans l'ensemble satisfaisants. On relève cependant des insuffisances concernant notamment : a) les plans architecturaux qui étaient parfois mal adaptés au contexte ; b) les retards dans les travaux qui indiquent que les délais contractuels ont souvent été dépassés ; c) la défaillance de plusieurs entrepreneurs lors de la construction des écoles et collèges ; et d) la qualité insuffisante des travaux de construction en préfabriqué.
4.	Suivi et supervision (utilisation de données du suivi et de la supervision pour l'amélioration de la mise en œuvre des projets et programmes)	2	Le dispositif de suivi et de coordination des activités a été peu efficace. Les cellules de gestion des projets ont été confinées à des tâches purement administratives du fait de la décentralisation des activités.
5.	Coordination de l'aide (initiatives et capacités de l'Emprunteur en matière de coordination des bailleurs de fonds)	2	Le Maroc ne fait pas appel aux mécanismes habituels de coordination comme les groupes consultatifs et les tables rondes sectorielles. En général, il négocie de façon bilatérale avec les bailleurs de fonds. La demande de coordination souhaitée par ces bailleurs de fonds ne semble pas correspondre à un besoin pour le Gouvernement
Note section E		2,6	La performance de l'Emprunteur et des organes d'exécution est globalement peu satisfaisante.
Note Globale		2,6	L'assistance de la Banque au secteur de l'éducation au Maroc est globalement peu satisfaisante.

Matrice des recommandations et actions de suivi

Constatations et conclusion	Recommandations	Responsabilité
Le Maroc est de plus en plus réticent à recourir à des ressources non concessionnelles pour financer les secteurs sociaux, surtout quand ces financements ne sont pas accompagnés d'assistance technique suffisante et de grande qualité.	Améliorer la qualité d'assistance au Maroc en augmentant le financement pour l'assistance technique et les études sectorielles.	Banque
La Banque s'est appuyée sur les études de la Banque mondiale pour ses interventions, ce qui ne lui a pas permis de développer sa propre capacité d'aider les pays à faire les meilleures politiques.	Réaliser ses propres recherches pour mieux guider ses interventions dans le domaine de l'éducation Mobiliser son expérience internationale pour appuyer le pays dans le choix des politiques et réformes éducatives	Banque Banque
Les activités d'ordre qualitatif dans les projets d'éducation sont importantes dans la réalisation de bonnes performances scolaires. Cependant, le Gouvernement a privilégié la réalisation des infrastructures par rapport à ce type d'activité.	Veiller à ce que dans les projets d'éducation, les composantes qualitatives notamment celles relatives à la formation du personnel enseignant, soient réalisées	Banque Gouvernement
Au Maroc, il existe une demande pressante de création d'un cadre formel de coordination.	Institutionnaliser le mécanisme de coordination des bailleurs de fonds	Gouvernement
L'expérience de la Banque en matière de cofinancement et de financement parallèle n'a pas donné lieu à un partage d'expérience entre les différentes parties.	En cas de co-financement et de financement parallèle, mettre en place un mécanisme de coordination entre bailleurs de fonds, de manière à permettre un partage d'analyses, d'expériences, de méthodes et d'outils de travail.	Banque
Il n'existe pas un dispositif de suivi efficace sur le terrain, permettant de disposer d'informations nécessaires pour évaluer les performances des interventions dans le domaine éducatif	Mettre en place un système de communication entre la Banque et le Maroc, permettant de suivre les opérations, en utilisant les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Renforcer les capacités du pays en vue de mettre en place des systèmes informatisés de collecte d'informations devant servir au suivi et à l'évaluation. Apporter une assistance au pays en vue de l'instauration et du développement des Nouvelles Technologies de l'Information au niveau des écoles afin de faciliter le suivi-évaluation et la diffusion des informations.	Banque Banque Banque

Constatation et conclusion	Recommandations	Responsabilité
<p>La société civile est amenée à jouer un rôle de plus en plus important dans le cadre de la décentralisation notamment en ce qui concerne la gestion des infrastructures scolaires</p>	<p>Renforcer la participation des populations bénéficiaires y compris les associations de parents d'élèves dans la conception des programmes et projets d'éducation, à leur mise en oeuvre ainsi qu'à leur suivi.</p> <p>Renforcer la sensibilisation des élèves au respect du patrimoine scolaire dans le cadre du cours d'éducation civique notamment.</p>	<p>Gouvernement/ Banque</p> <p>Gouvernement</p>
<p>Au Maroc, l'enseignement privé ne représentait que 4,8% des effectifs scolaires tous niveaux confondus et 5% pour le niveau supérieur, en 2004. Il n'y a pas eu suffisamment d'actions concrètes de la part du Gouvernement pour promouvoir ce secteur notamment en ce qui concerne l'évaluation et de l'homologation des diplômes.</p>	<p>Favoriser le développement du secteur privé en levant les barrières institutionnelles notamment au niveau de l'évaluation et de l'homologation des diplômes.</p> <p>Soutenir les investissements du secteur privé dans le secteur de l'éducation.</p>	<p>Gouvernement</p> <p>Banque</p>

Synthèse des résultats des opérations de prêt financées par la Banque dans le secteur de l'éducation au Maroc

Opération	Objectifs à l'évaluation	Situation des réalisations
<p>Projet Intensification de la formation professionnelle</p>	<p><u>Objectif :</u></p> <p>contribuer à la formation des techniciens et ouvriers qualifiés nécessaires au développement de l'économie marocaine, notamment dans les secteurs de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de la pêche et de l'hôtellerie.</p> <p><u>Réalisations prévues :</u></p> <p>Construction et équipement de 20 établissements de formation professionnelle dont: 10 de niveau "Techniciens" (5 ITA, option Industrie et Commerce; 3 ITA option Agriculture; 1 Ecole Professionnelle Maritime; 1 Ecole Hôtelière) et 10 de niveau "Ouvrier qualifié" (8 CQP, option Industrie et Commerce; 2 Ecoles Professionnelles).</p> <p>Assistance technique pédagogique en formation professionnelle</p>	<p>Type d'établissement et localité (Département de tutelle, date d'ouverture) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - I.T.A. de Marrakech II (OFPPT, Octobre 1988) - I.T.A. de Sefrou (OFPPT, Octobre 1988) - I.T.A. d'Ifrane (OFPPT, Octobre 1988) - C.Q.P. d'Azila (OFPPT, Octobre 1988) - C.Q.P. d'El Kelâa Sraghna (OFPPT, Octobre 1988) - C.Q.P. de Missour (OFPPT, Octobre 1989) - I.T.A.A.de Errachidia (Min. Agric. Octobre 1989) - I.T.A.A. de Fquih Ben Salah (Min. Agric., Oct. 1989) - C.F.P.H. d'Erfoud (Ministère du Tourisme, Oct.1989) - I.T.A. d'Oujda III (OFPPT, Octobre 1990) - I.T.A. Cuir de Casablanca Anfa (OFPPT, Oct.1990) - I.T.A. Arts graphiques de Casablanca El Fida (OFPPT, Octobre 1990) - C.Q.P. Confection de Fès (OFPPT, Octobre 1990) - C.Q.P. de Ben Slimane (OFPPT, Octobre 1991) - I.T.A.A. de Khénifra (Min. Agric., Oct. 1991) - C.Q.P. de Jerrada (OFPPT, Octobre 1992) - C.Q.P. de Midelt (OFPPT, Octobre 1992) <ul style="list-style-type: none"> - E.P.M. de Tan Tan (Min. Pêches maritimes, Oct. 1992) - C.F.P.H. d'Asilah (Ministère du Tourisme, Oct. 1992) - E.H. de Salé (Ministère du Tourisme, Octobre 1992) - II . Programme complémentaire - I.T.A. Maintenance Hotelerie de Marrakech (OFPPT, Octobre 1994) - I.T.A. Industriel de Mohammedia (OFPPT, Oct.1994) - I.T.A. Industriel de Safi (OFPPT, Octobre 1994) - I.T.A. Industriel de Rabat (OFPPT, Octobre 1994) - I.T.A. Génie Thermique de Casablanca (OFPPT, Octobre 1994) - C.Q.P. d'Azemmour (OFPPT, Octobre 1994) - I.T.A. Cuisine Restauration d'Agadir (OFPPT, Oct. 1995) - I.T.A. Cuisine Restauration de Casablanca (OFPPT, Octobre 1996) <p>Assistance technique</p> <p>Etude de faisabilité du Centre d'études des liaisons entre la formation professionnelle et l'emploi.</p> <p>Assistance technique concernant l'ITA Cuir ; l' ITA Arts Graphiques ; l' ITA Cuisine Restauration d'Agadir et de Casablanca</p>

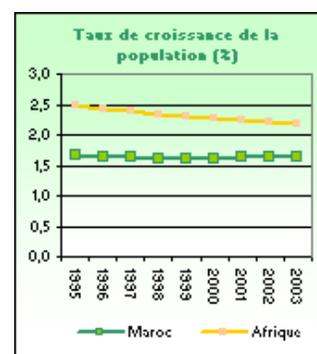
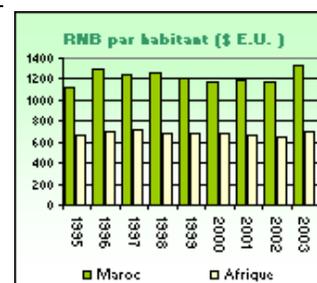
Opération	Objectifs à l'évaluation	Réalizations
<p>Projet de reforme du système éducatif (PRSE)</p>	<p><u>Objectifs prévus</u></p> <p>Promouvoir des services éducatifs à coûts réduits, plus équitables, plus efficaces : allocations d'une plus large part des ressources éducatives à l'enseignement de base ; améliorer le taux d'écoulement et d'orientation vers l'emploi ; contrôle de la croissance des dépenses publiques d'éducation</p> <p><u>Réalisations prévues</u></p> <p>Primaires 10 403 classes 2140 logements de maîtres 1.446 cantines au premier cycle 2^{ème} cycle fondamental 364 établissements 52 internats, 910 logements secondaire 9 lycées 2 internats 22 logements équipements didactiques, pour les ateliers et les cantines ameublement iv) coûts opérationnels, bourses et étude</p> <p><u>Diverses mesures pour :</u> Elargir l'accès à l'enseignement de base ; Freiner la croissance de l'enseignement secondaire ; Adapter l'enseignement aux besoins de développement du pays ; Réduire les coûts de l'enseignement.</p>	<p>Construction en préfabriqué de 5681 salles de classes, 702 cantines, 2325 logements ; 62 lycées, 189 collèges et 183 écoles primaires.</p> <p>Développement de l'enseignement à niveaux multiples ;</p> <p>Formation des enseignants du cycle primaire ;</p> <p>Réduction du taux de promotion à la fin du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (9^{ème} année) de 52,1% en 84/85 à 39,2% en 92/93 ;</p> <p>Développement de nouveaux programmes et manuels scolaires ;</p> <p>L'orientation des élèves vers l'enseignement professionnelle a été amorcée mais à titre expérimental dans la province de Kénitra ;</p> <p>Limitation des inscriptions à l'enseignement supérieur ;</p> <p>Réduction des coûts d'éducation mais la réallocation des ressources vers l'enseignement primaire n'a pas été effective et l'objectif de contrôle des effectifs du supérieur n'a pas été atteint.</p> <p>Etc.</p>
<p>Appui à l'enseignement fondamental 1^{er} cycle</p>	<p><u>Objectifs</u></p> <p>Améliorer l'accès à l'enseignement primaire en milieu rural ; Accroître en particulier la participation des filles à l'enseignement ; améliorer la qualité de l'enseignement ; améliorer l'efficacité du système éducatif</p>	<p>Construction de 1741 salles de classes, 440 cantines et 635 logements de fonction ;</p> <p>Réalisation de 102 puits (sur 120 prévus) ;</p> <p>Acquisition du mobilier et des équipements ;</p> <p>Assistance technique (par l'UNESCO) relative à la réalisation d'une étude globale sur la normalisation des constructions scolaires en milieu rural.</p>

Opération	Objectifs et réalisations prévus à l'évaluation	Situation des réalisations
Projet d'appui à l'enseignement fondamental 2 ^{ème} cycle	<p><u>Objectifs</u></p> <p>Amélioration de l'accès et de la participation des élèves ruraux au second cycle de l'enseignement fondamental, notamment en ce qui concerne les filles ;</p> <p>Amélioration de la qualité de l'enseignement fondamental, particulièrement en zone rurale.</p> <p><u>Réalisations.</u></p> <p>42 collèges avec l'équipement et le mobilier adéquats, en milieu rural ;</p> <p>La capacité d'accueil de la cantine scolaire est renforcée par l'octroi de bourses de cantine ;</p> <p>Les capacités du MEN sont renforcées en matière d'évaluation pédagogique par une assistance technique ;</p> <p>L'organe d'exécution du projet est renforcé en ressources humaines et matérielles adéquates.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 35 collèges créés avec un accroissement de la capacité d'accueil du second cycle du fondamental en milieu rural de 12% en 1999; - La Banque n'a pas contribué à la réalisation du programme national d'évaluation (PNE). Cependant l'étude sur l'évaluation de l'impact de certaines variables sur l'accès à l'école a été réalisée en 1998 ; - Des séminaires ont été organisés, mais pas de formations spécifiques en direction des enseignants notamment en milieu rural.
Projet Education V	<p><u>Objectif :</u></p> <p>Améliorer la qualité des enseignements fondamental et secondaire, adapter l'enseignement supérieur au besoin du pays et démocratiser l'accès à l'enseignement secondaire</p> <p>Réduire le taux d'analphabétisme des femmes des zones rurales, sensibiliser les femmes sur les thèmes relatifs à la santé de la mère et de l'enfant, au planning familial, à la nutrition, aux avantages de la scolarisation des filles, à la protection de l'environnement, la lutte contre le sida, à promouvoir l'éducation en matière d'environnement et à étendre l'éducation en matière de population à l'enseignement secondaire.</p> <p><u>Réalisations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de INRDP ; - Restructuration de la formation continue du personnel enseignant et d'encadrement ; - Augmentation du taux de promotion, réduction du taux de redoublement et d'abandon au fondamental et au secondaire - Acquisition de documents pédagogiques ; - Etudes prospectives sur le système éducatif ; - Construction de 26 lycées en zone rurale ; - 23 000 élèves inscrits en plus dans le secondaire ; - Matériel didactique pour les universités - 800 étudiants formés en licences appliquées ; - Etudes sur l'environnement en milieu scolaire ; Manuels sur l'environnement, l'éducation en matière de population, alphabétisation des femmes ; - Formation de 21000 enseignants et 4 000 000 élèves dans le domaine de l'environnement ; Formation de 3200 enseignant et 400 000 élèves du secondaire dans le domaine de l'environnement ; Alphabétisation de 41 550 femmes en zone rurale. 	<ul style="list-style-type: none"> - 16 lycées sur les 26 prévus par le projet sont achevés et mis en service en décembre 2004. - Les marchés de fournitures (matériel didactique), de l'équipement et du mobilier pour l'ensemble des 26 lycées ont été adjugés et réceptionnés. Cet équipement et ce mobilier sont installés, pour la plupart, dans les établissements mis en service, le reste étant stocké en attendant que les bâtiments destinés à les recevoir soient prêts. Les activités d'alphabétisation en zone rurale sont achevées. - L'étude relative à la situation de l'environnement en milieu scolaire, est achevée. - La composante relative à l'éducation en matière de population, n'a pas été réalisée. - La composante relative à l'enseignement supérieur et celle concernant l'Institut National de Recherche et de Documentation Pédagogique (INRDP), ont été retirées du projet ; - Formation de 508 alphabétiseurs relevant des ONG ; Formation de 100 monitrices des centres sociaux et des vulgarisatrices du Ministère de l'agriculture ; Alphabétisation de 72 893 femmes et jeunes filles en milieu rural avec contribution des ONG soit 82% de plus que l'objectif initial

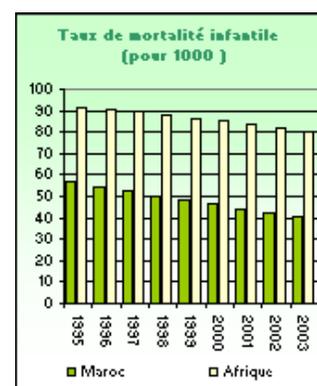
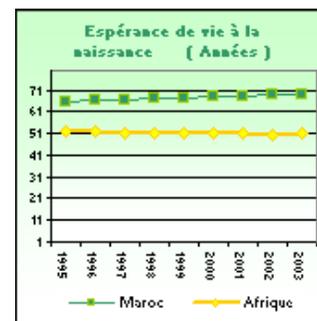
Opération	Objectifs et réalisations prévus à l'évaluation	Situation des réalisations
<p>Projet d'appui à l'enseignement fondamental de qualité</p>	<p><u>Objectif</u></p> <p>Accroître les taux de scolarisation et améliorer la qualité du second cycle de l'enseignement fondamental en milieu rural</p> <p><u>Réalisations/résultats prévus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les infrastructures scolaires sont renforcées avec la construction de 80 collèges (720 salles de classe) équipés d'internats en milieu rural, soit 18% du programme d'investissement en matières d'infrastructures du second cycle du fondamental en milieu rural ; - La qualité de l'enseignement fondamental s'est améliorée avec (a) 900 directeurs et 8000 professeurs (soit à peu près 17% du corps enseignant du second cycle) recyclés pendant la durée du projet, (b) la révision des curricula de l'enseignement fondamental et l'adaptation des manuels scolaires aux réalités du pays du fait de la création de l'INRDP, et (c) la dotation de chacun des 80 collèges du projet d'une salle multimédia. - L'étude sur le partenariat entre le MEN et les collectivités locales en matière de gestion des collèges y compris internats et cantines, est réalisée. - La direction du bâtiment et de l'équipement au sein du MEN, servant d'organe d'exécution du projet, est renforcée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux global d'exécution était de 22% en juillet 2004. - 38 collèges et 22 internats en cours de construction à cette date.
<p>Projet d'appui à l'enseignement secondaire technique (PREST)</p>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le plan de réforme de l'enseignement secondaire et technique qui vise le développement de ce type d'enseignement - Améliorer de la qualité de l'enseignement secondaire et technique ; - Mettre à niveau et assurer la maintenance du réseau de l'enseignement technique en vue de limiter les inégalités, notamment de genre - améliorer les taux de passage dans ce type d'enseignement. <p><u>Réalisations/Résultats prévus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lycée de référence de Fouarate est construit et ouvert. - Le réseau d'enseignement secondaire et technique est renforcé et mis à niveau en ce qui concerne les infrastructures, y compris les internats, le matériel didactique et le personnel pédagogique. - L'étude sous-sectorielle de l'enseignement secondaire et technique est achevée, validée et mise en oeuvre. - Le personnel administratif des lycées, les enseignants des BTS et les planificateurs du MEN, ont reçu une formation spécifique. - L'organe d'exécution du projet est renforcé en ressources humaines et matérielles adéquates. 	<p>Le projet connaît toujours un retard considérable dans son exécution. Le taux global d'exécution du projet était estimé à environ 15% en juillet 2004. Les dossiers techniques d'exécution des travaux de construction sont toujours en cours de réalisation.</p>

MAROC : INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

Indicateurs de Base	Année	Maroc	Afrique	Pays en développement	Pays développés
Superficie ('000 Km ²)		447	30 061	80 976	54 658
Population totale (millions)	2003	30,6	849,5	5 024,6	1 200,3
Population urbaine (% of Total)	2003	56,8	39,2	43,1	78,0
Densité de la population (au Km ²)	2003	68,4	28,3	60,6	22,9
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2003	1 330	704	1 154	26 214
Participation de la Population Active - Total (%)	2003	41,4	43,3	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2003	35,1	41,0	39,7	44,9
Valeur de l'Indice sexo-spécifique de dévelop. humain	2002	0,604	0,476	0,655	0,905
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2002	125	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	1995	...	46,7	23,0	20,0
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2003	1,6	2,2	1,7	0,6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2003	2,9	3,8	2,9	0,5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2003	31,9	42,0	32,4	18,0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2003	4,5	3,3	5,1	14,3
Taux de dépendance (%)	2003	56,0	86,1	61,1	48,3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2003	100,3	99,0	103,3	94,7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2003	27,6	24,0	26,9	25,4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2003	69,0	50,7	62,0	78,0
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2003	70,8	51,7	66,3	79,3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2003	22,9	37,0	24,0	12,0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2003	6,0	15,2	8,4	10,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2003	40,7	80,6	60,9	7,5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2003	50,0	133,3	79,8	10,2



Indicateurs Démographiques	Année	Maroc	Afrique	Pays en développement	Pays développés
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	1995	372	661	440	13
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2003	2,7	4,9	2,8	1,7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	1997	58,4	40,0	59,0	74,0
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	1997	48,8	57,6	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	1997	105,0	105,8	98,0	782,0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	1994	40,0	44,0	56,0	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2002	80,0	64,4	78,0	100,0
Accès aux services de santé (% de la population)	1991	62,4	61,7	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2000	75,0	42,6	52,0	100,0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2003	0,09	6,4	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2000	96,6	109,7	144,0	11,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2003	92,0	81,0	82,0	93,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2003	90,0	71,7	73,0	90,0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	1992	9,5	25,9	31,0	...
Apport journalier en calorie par habitant	2002	3 052	2 444	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIB)	1998	1,2	3,3	1,8	6,3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2001	107,0	88,7	91,0	102,3
Primaire - Filles	2001	101,0	80,3	105,0	102,0
Secondaire - Total	2001	41,0	42,9	88,0	99,5
Secondaire - Filles	2000	36,0	41,3	45,8	100,8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	1998	37,7	46,3	51,0	82,0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2003	48,4	36,9	26,6	1,2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2002	36,7	28,4	19,0	0,8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2003	60,7	45,2	34,2	1,6
Dépenses d'éducation en % du PIB	1998	5,0	5,7	3,9	5,9



Source : Compilé par la Division Statistique à partir des Bases de Données de la BAD; ONUSIDA; Live Database de la Banque Mondiale et la Division Population des Nations Unies.

Notes: n.a. = Non Applicable= Donnée Non Disponible

Opérations de la Banque en cours sur la période 1994-2004

Projet	Secteur	CoCd	LnT	Date appr	Date sign.	Eff date	date achèv.	Mont. App	Mont. Net	Taux decais.	Statut
SECONDE TRANCHE D'IRRIGATION DE GHARB	Agriculture	ADB	PL	05/29/1979	10/01/1979	10/21/1982	06/30/1994	8 000 000	7 999 163	100	achevé
TENSIFT INTEGRATED POULTRY COMPLEX	Agriculture	ADB	PL	04/28/1981				10 000 000	0	0	achevé
DEVEL. RURAL INTEGRE PROVINCE DE SETTAT	Agriculture	ADB	PL	03/12/1985	12/23/1985	04/10/1987	12/31/1997	41 630 000	8 689 397	100	achevé
ORMVAL DU LOUKKOS	Agriculture	ADB	PL	10/26/1987	03/10/1988	11/19/1990	12/21/1999	21 600 000	20 975 468	100	achevé
PROGRAMME D'AJUSTEMENT SECTEUR AGRICOLE	Agriculture	ADB	SA	12/14/1987	03/10/1988	09/30/1988	06/30/1994	117 000 000	117 000 000	100	achevé
PROJET CONSERVATION DES RESSOURCES NAT.	Agriculture	ADB	PL	05/14/1990	10/31/1990	01/27/1994	12/31/1997	8 330 000	3 156 917	100	achevé
PROJET DE CONSERVATION DES RESSOUR.NAT.	Agriculture	ADF	PL	05/14/1990	11/30/1990	01/27/1994	12/31/1998	3 794 734	3 147 321	100	achevé
PROJET DE CONSERVATION DES RESSOUR.NAT.	Agriculture	ADF	GA	05/14/1990	10/31/1990	12/29/1992	12/31/1998	2 440 788	2 439 199	100	achevé
DEVEL. PASTORAL – ELEVAGE DS L'ORIENTAL	Agriculture	ADB	PL	05/14/1990	10/31/1990	09/22/1992	12/31/2001	5 460 000	3 042 162	100	achevé
PROJET DEVELMT PASTORAL ET ELEVAGE DANS L'ORIENTAL	Agriculture	ADF	PL	05/14/1990	11/30/1990	09/28/1992	12/31/2001	15 473 674	8 271 254	100	achevé
LIVESTOCK & PASTURE DEV.PROJ.EAST.REGION	Agriculture	6450	PL	12/19/1990	05/27/1991	12/31/2001	12/31/2001	10 850 000	10 850 000	0	achevé
PROJET D'IRRIGATION DES DOUKKALA	Agriculture	ADB	PL	10/29/1991	03/05/1992	07/08/1994	06/30/2000	130 000 000	75 373 222	100	achevé
EL-HACHEF DAM	Agriculture	6540	PL	02/17/1992	02/17/1992	12/31/1996	12/31/1996	3 324 512	5 000 000	0	achevé
ETUDE IRRIGATION DES ZONES DU GHARB (DON)	Agriculture	ADF	GA	08/31/1993	11/19/1993	05/06/1996	12/31/1999	2 440 788	1 349 122	100	achevé
Total Agriculture								380 344 496	267 293 226		
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS	Communic	ADB	PL	12/14/1993	06/06/1994	11/27/1995	12/31/1997	42 750 000	13 591 758	100	
PROGRAMME D'AJUSTEMT DU SECTEUR DES P & TELECOM	Communic	ADB	SA	12/09/1998	05/10/1999	05/31/1999	12/31/2002	81 401 950	95 096 200	100	achevé
DEVELOPMT DU SEC'EUR DES INFRAST ; D'INFO.	Communic	ADB	SL	04/04/2001	10/04/2001	06/06/2002	12/31/2003	66 490 246	100 000 000	50	achevé
Total Communications								190 642 195	208 687 958		
LIGNE DE CREDIT (IV)	Finance	ADB	LC	11/24/1981	02/16/1982	12/14/1983	06/30/1994	10 000 000	9 595 341	100	achevé
LIGNE DE CREDIT AGRICOLE III	Finance	ADB	LC	06/17/1986	06/25/1986	02/27/1987	06/30/1994	62 400 000	62 400 000	100	achevé
LIGNE DE CREDIT (V)	Finance	ADB	LC	09/24/1986	12/18/1986	03/07/1988	12/31/1996	50 000 000	49 996 958	100	achevé
IV LIGNE CNCA	Finance	ADB	LC	10/16/1989	02/22/1990	12/28/1990	06/30/1994	56 160 000	56 160 000	100	achevé
LIGNE DE CREDIT B.C.P.; B.C.M.E; B.C.M	Finance	ADB	LC	10/29/1991	03/05/1992	01/08/1993	12/31/1996	30 000 000	30 000 000	100	PIPE
LIGNE DE CREDIT B.C.P.; B.C.M.E; B.C.M	Finance	ADB	LC	10/29/1991	03/05/1992	04/26/1993	12/31/1996	25 000 000	13 352 595	100	PIPE
LIGNE DE CREDIT A CIH	Finance	ADB	LC	10/29/1991	03/05/1992	11/09/1993	12/31/1996	10 000 000	5 026 499	100	achevé
LIGNE DE CREDIT B.C.P.; B.C.M.E; B.C.M	Finance	ADB	LC	10/29/1991	03/05/1992	08/25/1993	12/31/1996	25 000 000	7 871 218	100	achevé
LIGNE DE CREDIT A LA SGMB	Finance	ADB	LC	05/06/1993	05/13/1993		06/30/1997	20 000 000	0	0	ABAN
SIXIEME LIGNE DE CREDIT A LA BNDE	Finance	ADB	LC	05/06/1993	05/13/1993	11/18/1993	06/30/1997	70 000 000	43 406 330	100	achevé
CINQUIEME LIGNE DE CREDIT A LA CNCA	Finance	ADB	LC	10/20/1993				70 000 000	0	0	ABAN
PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR FINANCIER-4	Finance	ADB	SA	12/12/2002	12/17/2002		12/31/2005	117 699 426	137 500 000	100	APVD
Total ligne de crédit								546 259 426	415 308 941		

Annexe 5
Page 2 de 3

Projet	Secteur	CoCd	LnT	Date appr	Date sign.	Eff date	date achèv.	mont. app	Mont. net	Taux decais.	Statut
INVESTMENT PROPOSAL-LOAN TO CAROGUA S.A.	Ind/Mini/Quar	ADB	PL	12/16/1991				919 094	0	0	achevé
ETUDE D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT MINIER	Ind/Mini/Quar	ADF	GA	06/23/1993	11/19/1993	01/29/1996	03/31/2000	1 657 894	1 638 964	100	achevé
P.A.S.	Multsecteur	ADB	SL	08/22/1989	09/11/1989	10/02/1989	06/30/1994	100 000 000	100 000 000	100	achevé
CONSOLIDATION DU PAS.	Multsecteur	ADB	SL	09/01/1993	09/23/1993	12/08/1993	12/31/1994	100 000 000	99 999 998	100	achevé
PROGRAMME D'AJUSTEMENT SECTEUR FINANCIER II	Multsecteur	ADB	SA	11/22/1995	11/30/1995	12/22/1995	12/31/1998	150 000 000	150 000 000	100	achevé
INSTITUTIONAL SAVINGS DEVELOPMENT PROGRAMME	Multsecteur	ADB	SA	11/19/1997	05/28/1998	06/16/1998	12/31/2000	68 705 998	80 264 408	100	En cours
INSTITUTIONAL SAVINGS DEVELOPMENT PROGRAMME	Multsecteur	ADB	SA	11/19/1997	05/28/1998	06/16/1998	12/31/2000	59 002 114	88 738 000	100	En cours
PROGRAMME DE REFORMES ECONOMIQUES ET SOCIALES PRES	Multsecteur	ADB	SL	12/09/1998	05/10/1999	07/23/1999	12/31/2002	152 628 655	178 305 374	100	En cours
Total Multisecteur								632 913 755	698 946 743		
MICRO CENTRALES HYDRO-ELECTRIQUES	Energie	ADF	TI	06/18/1986	01/14/1987	03/31/1988	06/30/1994	787 499	787 473	100	achevé
PROJET HYDROELECTRIQUE DE MATMATA	Energie	ADB	PL	10/18/1988	02/07/1989	03/20/1990	12/31/1996	51 000 000	49 088 736	100	achevé
ELECTRICITY VII	Energie	ADB	PL	03/23/1989	04/28/1989	01/18/1990	12/31/1994	39 000 000	37 950 021	100	achevé
RENOUVELLEMENT DES RESEAUX DE TRANSP ELECT VIII	Energie	ADB	PL	12/15/1994				65 000 000	0	0	ABAN
RENOUVEL. RESEAUX DE TRANSP & DE REPART. ELECT.	Energie	ADB	PL	10/14/1997	05/28/1998		12/31/2001	21 662 290	0	0	ABAN
INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES	Energie	ADB	PL	11/13/2002	05/06/2003		12/31/2007	68 479 666	80 000 000	69	En cours
Total Energie								245 929 455	167 826 230		
INTENS. FORMATION PROFESSIONNELLE	Social	ADB	PL	12/11/1985	12/23/1985	04/07/1987	12/31/1997	25 500 000	17 665 218	100	achevé
INTENSIFICATION DE LA FORMATION PROFES.	Social	ADF	PL	12/12/1985	12/23/1985	04/08/1987	12/31/1998	9 210 520	7 850 965	100	achevé
REFORME DU SYSTEME EDUCATIF	Social	ADB	SA	11/27/1986	01/14/1987	04/21/1988	06/30/1994	60 000 000	60 057 428	100	achevé
ENSEIGNEMENT DE BASE	Social	ADB	PL	03/23/1989	08/11/1989	07/17/1990	06/30/1997	31 000 000	26 913 522	100	achevé
ENSEIGNEMENT EN MILIEU RURAL	Social	ADB	PL	10/29/1990	05/08/1991	11/10/1994	12/31/1999	37 000 000	10 016 646	100	achevé
RENFORCEMENT SOINS SANTE ZONE RURALE 10 PROV	Social	ADF	PL	08/24/1992	01/25/1993	10/27/1994	06/30/2004	18 421 040	16 241 040	70	En cours
RENFORCEMENT SOINS SANTE ZONE RURALE 10 PROV	Social	ADB	PL	08/26/1992	01/25/1993	10/27/1994	06/30/2004	18 500 000	13 880 000	76	En cours
PROJET EDUCATION V	Social	ADB	PL	11/24/1993	03/13/1995	12/04/1998	12/31/2003	30 000 000	7 400 000	55	En cours
PROJET EDUCATION V	Social	ADF	PL	11/24/1993	03/13/1995	12/04/1998	12/31/2003	10 130 000	7 240 000	37	En cours
PROJET D'APPUI A LA GENERALISATION DE L'ENSEIGNEM.	Social	ADB	PL	11/30/2000	05/30/2001	09/17/2001	12/31/2007	47 616 269	47 616 269	5	En cours
DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SCIENTIF.& TECHNOL	Social	ADB	PL	11/30/2000	05/30/2001	09/17/2001	12/31/2007	21 549 489	21 549 489	14	En cours
APPUI A REFORME COUVERTURE MED.(PARCOUM)	Social	ADB	SL	12/12/2002	04/25/2003		12/31/2005	94 159 541	94 159 541	0	APVD
AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE VICT. INONDAT	Social	SRF	RF	05/26/2003	06/04/2003		12/31/2004	332 451	332 451	0	APVD
Aide Hum d'Urg Vict.Tremblement de Terre	Social	SRF	RF	03/04/2004	03/10/2004		12/31/2004	332 451	332 451	0	APVD
Total Social								403 751 760	331 255 018		

Projet	Secteur	CoCd	LnT	Date appr	Date sign.	Eff date	date achèv.	mont. app	Mont. net	Taux decais.	Statut
ROUTES SECONDAIRES - TERTIAIRES (PERST)	Transport	ADB	PL	12/11/1985	12/23/1985	11/03/1987	12/31/1994	49 000 000	48 824 353	100	achevé
PROGRAMME SECTORIEL DE TRANSPORT	Transport	ADB	SI	11/25/1987	03/10/1988	01/18/1990	12/31/1998	94 000 000	93 235 896	100	achevé
DEUXIEME PROJET ROUTIER	Transport	ADB	PL	06/11/1990	12/05/1990	02/25/1992	12/31/1996	25 750 000	21 604 845	100	achevé
PROJET DE REHABILITATION AEROPORTUAIRE	Transport	ADB	PL	12/14/1992	04/06/1993	10/12/1993	08/31/2001	70 000 000	43 288 674	100	achevé
TROISIEME PROJET ROUTIER	Transport	ADB	PL	12/15/1994	05/19/1995	11/05/1997	08/31/2001	60 000 000	29 374 240	100	En cours
PROJET DE REHABILITATION FERROVIAIRE	Transport	ADB	PL	12/02/1996	05/20/1997		12/31/2002	60 410 000	0	0	En cours
PROJET DE REHABILITATION FERROVIAIRE	Transport	ADB	PL	12/16/1998	03/08/1999	04/06/2001	12/30/2004	54 189 550	81 500 000	52	En cours
AMELIORAT ET RENFORCEMT DES CAPACITES DES AEROPORT	Transport	ADB	PL	04/18/2001	01/06/2002	09/18/2002	12/31/2006	66 596 475	77 800 000	20	En cours
Total Transport								479 946 025	395 628 008		
AEP TANGER (CHARF EL AKAB)	Eau potable	ADB	PL	08/18/1987	03/10/1988	12/21/1989	12/31/1996	7 950 000	6 571 202	100	achevé
BARRAGE D'EL HACHEF	Eau potable	ADB	PL	05/21/1991	11/29/1991	10/09/1992	12/31/1996	44 000 000	22 047 660	100	achevé
CINQUIEME PROJET D'EAU POTABLE RADEEF	Eau potable	ADB	PL	03/23/1992	05/13/1992	09/28/1994	06/30/2001	4 200 000	2 684 951	100	PIPE
CINQUIEME PROJET D'EAU POTABLE (ONEP)	Eau potable	ADB	PL	03/23/1992	05/13/1992	01/27/1994	08/31/2001	55 800 000	47 910 852	100	achevé
SIXIEME PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	Eau potable	ADB	PL	05/26/1994	07/20/1994	06/25/1996	12/31/2001	30 000 000	15 816 565	100	achevé
PROJET D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT	Eau potable	ADB	PL	06/09/1999	12/13/1999	08/01/2001	12/31/2004	21 528 295	14 080 000	87	En cours
AJUSTEMENT STRUCTUREL SECTEUR DE L'EAU	Eau potable	ADB	SA	12/03/2003	10/14/2004		12/31/2006	184 039 102	215 000 000	0	APVD
Total Adduction d'eau potable								347 517 397	324 111 229		
ENSEMBLE								2 879 787 113	2 484 946 124		

Source: BAD, Département OPEV